CORNIMONT Infos

Bulletin Municipal
Numéro 74
Décembre 2024

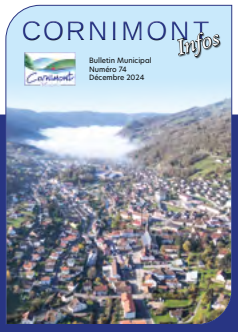

Édito p.2
Actualités p.3
Santé p.6
Sécurité p.8
Travaux p.9
Urbanisme p.12
Environnement p.15
Fêtes Patriotiques p.20
Animations p.21
Jeunesse p.24
ECSP p.29
Sport & Associations p.32
Croix Rouge p.34
PETR p.35
CCHV p.36
Infos Pratiques p.37
Économie p.38
Hommage p.39
État civil p.39

Directeur de publication : Marie-Jo CLÉMENT
Rédaction : Mairie de Cornimont
Stéphanie TIHAY – Marie-Josée FRANÇOIS
Conception, mise en page et impression :
Imprimerie L'ORMONT à Saint-Dié des Vosges
Crédit photos :
1ère de Couv : Brume automnale Lionel GEHIN
Sté ALPEDRONE
Couverture arrière : 80ème anniversaire de la Libération de Cornimont.
L'ECSP, l'école du Centre, les commerçants et artisans, les sapeurs pompiers, Résonance FM, le Parc des Ballons, la Réserve Naturelle et les services de la Mairie.

Horaires de la Mairie :
Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Horaires de l'Agence Postale :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Le samedi : de 9h à 11h30

Édito

Chère Counehette, cher Counehet,
Madame, Monsieur,

Nous abordons ce début d'année 2025 sous des auspices particuliers avec des défis inédits à relever et peut être des opportunités à saisir malgré une récession qui semble se mettre en place au sein de notre pays.

L'année 2024 a été marquée par des faits majeurs qui ne peuvent nous laisser indifférents tels que la guerre en Ukraine, les conflits du Moyen Orient ou encore l'élection présidentielle américaine avec le retour de Donald TRUMP. Ces événements se répercutent sur la scène internationale, ils mettent en évidence la nécessité de s'organiser au niveau européen pour maintenir la paix et la stabilité.

2024 fut l'année des jeux olympiques et paralympiques qui se sont déroulés dans notre capitale de manière fluide et sans complication apparente. Dans ce monde agité, il était agréable de suivre ces athlètes atteindre des sommets de performance inédits. Ces jeux olympiques symbolisent l'unité mondiale, le dépassement de soi en mettant en avant des valeurs humaines de paix et de respect.

Plus près de chez nous en automne, les commémorations du 80ème Anniversaire de la Libération de nos villages ont été organisées. Elles ont permis de nous rassembler pour honorer la mémoire des anciens qui se sont battus pour libérer nos territoires. L'occasion d'interpeler les jeunes générations pour que de tels faits ne se reproduisent plus jamais.

Il est primordial de garder espoir pour l'avenir, de se tenir prêts à relever les défis qui s'imposent à nous, de saisir les opportunités qui se placent sur notre chemin tout en faisant preuve d'objectivité. C'est la volonté affichée de la municipalité.

Dans ce bulletin, vous allez découvrir les événements qui ont marqué l'année 2024 avec le bilan des actions entreprises localement : travaux, animations du village, services à la population, commémorations, projets innovants etc.

L'année 2025 verra la continuité des programmes engagés, en particulier le Centre d'Étude et de Sensibilisation autour de la Nature et de son Écoauberge du Grand Ventron.

Il est important de célébrer des moments de joie, c'est pourquoi des animations populaires et des rencontres festives se dérouleront tout au long de l'année.

Notre priorité est de continuer à améliorer le mieux possible la qualité de vie des habitants en soutenant le milieu associatif, en préservant notre environnement et en s'appuyant sur la Communauté de Communes dans les compétences lui afférant.

Nous avons vu des projets ambitieux se concrétiser, des initiatives locales fleurir et notre commune s'épanouir grâce à la pugnacité d'acteurs locaux.

L'occasion m'est donnée de remercier toutes celles et ceux qui, par leur engagement et leur dévouement, contribuent au bien-être de notre communauté.

Je profite également pour vous présenter à vous et à vos proches, tous mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité avec la santé en priorité, car elle est la meilleure alliée d'une vie sereine.

Bien chaleureusement.
Marie-Jo CLÉMENT

Écoauberge du Grand Ventron

Le projet du Centre d'Étude et de Sensibilisation autour de la Nature et de l'Écoauberge du Grand Ventron (CESAN-E), porté par la commune et construit conjointement avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV), poursuit son évolution.

Cette initiative, fondée entre la municipalité et le PNRBV, vise à créer un espace d'accueil et de sensibilisation au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Grand Ventron tout en proposant des services de restauration et d'hébergement dans le respect de l'environnement.

Futur projet

Le projet présenté dans le bulletin municipal du mois de mai 2024 reste d'actualité.

OÙ EN EST-ON ?

Le point sur les avis des différentes instances

- La Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites a donné un avis favorable, à l'unanimité, en décembre 2023
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a donné un avis favorable en janvier 2024 tout en ayant émis une réserve sur les fréquentations et les accès routiers
- Le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle Nationale du Grand Ventron a donné un avis favorable quasiment à l'unanimité avec une abstention en mars dernier
- L'arrêté préfectoral portant autorisation spéciale de travaux a été signé le 16 octobre 2024
- L'arrêté du permis de construire a été signé le 17 octobre 2024

Les démarches administratives sont ardues et prennent du temps

Pour compliquer le tout, suite à de nombreuses difficultés rencontrées avec le cabinet d'architectes AMBERT/BIGANZOLI, un protocole de rupture transactionnelle a dû être engagé à leur encontre. Si ces derniers ont appréhendé en partie nos demandes relatives aux enveloppes intérieur et extérieur (bâtiment, espaces de stationnement et renaturation), il en fut tout autrement pour la suite des échanges.

Après quelques semaines d'études, l'enveloppe budgétaire s'est envolée de plus de 40 % du montant initial.

La commune s'est trouvée confrontée à une opposition de plus en plus frontale dans des domaines touchant aux rendus esthétiques et organisationnels attendus au sein de l'éco auberge. Nos attentes étant systématiquement remises en cause avec en plus une demande de revalorisation des honoraires.

Avec l'aide de notre avocat, le cabinet GARTNER, un protocole d'accord transactionnel a été établi et validé entre les deux parties. Suite à cette rupture de dialogue, les démarches pour recruter un nouveau bureau d'études ont été engagées en août.

Nouveau départ avec le cabinet d'architectes BOUILLON-BOUTHIER et ses co-traitants *(quasiment les mêmes qu'avec l'équipe précédente)*:

Bureau SINGLER pour les fluides - Bureau ACT Bois - Bureau VENATEC acoustique - Bureau INGAIA paysagiste - Bureau TETRA génie civil structure béton armé.

En octobre, la nouvelle équipe pluridisciplinaire a repris le dossier en main à partir des éléments de la phase Avant-Projet Définitif. Des ajustements ont été nécessaires pour arriver à la phase PRO.

Ce nouveau partenariat était nécessaire pour renouer le dialogue, apporter une perspective adaptée à notre vision du projet tout en respectant les délais et les standards de qualité que nous nous sommes fixés.

Les autorisations

Ce projet sensible et ambitieux situé au cœur d'une Réserve Naturelle se doit d'être exemplaire.
Les trésors qui ont pris naissance sur ces espaces naturels doivent être protégés d'où l'application stricte des directives à respecter.

La réglementation : après avoir reçu les avis positifs des différentes instances citées ci-dessus Mme la Préfète a pris un arrêté portant autorisation spéciale de travaux sur le bâtiment de l'auberge du Grand Ventron et ses abords.

Quelques points que l'arrêté précise

- La commune de Cornimont identifiée comme bénéficiaire des travaux
- Nature des travaux : architecture du bâtiment, la gestion des espaces verts et parking, la gestion de l'eau, de l'assainissement
- Les conditions de l'autorisation spéciale avec des mesures de réduction des impacts du projet : travaux en extérieur à partir du 1er juillet avec plan d'accès spécifique pour les entreprises ; travaux en intérieur possibles à partir du mois d'avril, fermeture du chantier du 1er décembre au 31 mars des années concernées
- Mise en œuvre d'un protocole visant la limitation maximale du risque de contamination par des espèces invasives ou étrangères au site, gestion des rejets et déchets, circulation des engins
- Phase d'exploitation : période d'ouverture de l'établissement à compter du week-end du 1er mai jusqu'au 15 novembre
- La capacité d'accueil : 70 couverts par service, 38 couchages en hébergement commercial, le suivi des mesures d'accompagnement proposées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- Le plan d'accès établi par les instances, les activités autorisées et le suivi des mesures d'accompagnement

Le conseil municipal de Ventron a délibéré pour donner un avis favorable à l'unanimité sur ce projet puisqu'il se situe sur une partie de son territoire.

Plan de financement

Pour qu'un programme d'intérêt public de cette ampleur puisse aboutir, il est indispensable que la collectivité soit accompagnée financièrement, d'autant que les restrictions des périodes d'ouverture ainsi que la limitation du volume de clientèle (imposées pour éviter une sur-fréquentation néfaste à la quiétude du site) bornent la valorisation du futur chiffre d'affaires et par voie de conséquence les capacités d'investissement associés.
Afin d'exposer en détail les tenants et les aboutissants du projet CESAN-Éco-auberge du Grand Ventron, plusieurs comités de pilotage se sont déroulés avec les partenaires et financeurs potentiels.

Espace de sensibilisation

À ce jour, le montant des travaux de réhabilitation s'élève à 3 500 000 € HT et les subventions attendues devraient avoisiner les 77 %.

Les dossiers déposés ont reçu, de par les différents services instructeurs, un avis favorable aussi bien sur l'éligibilité que l'opportunité d'un tel projet. Toutefois au vu de l'actualité, il est à espérer que les montants sollicités soient acceptés :

- (FEDER) Fonds Européen de Développement Régional : 750 000 € (Axe Massif des Vosges – en cours)
- (FNADT) Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire : 440 000 € (Commissariat de Massif)
- Région : 675 000 € au titre du Massif Vosges (Confirmé à ce jour)
- Département : 444 705 € (volet équipements structurants) + 31 000 € (volet tourisme)
- (DETR) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 100 000 € (volet renaturation) + 180 000 € (volet thermique)
- Climaxion à déterminer
- Agence de l'Eau dans le cadre de la renaturation et récupérateurs d'eau

UN BÂTIMENT QUI COMPORTERA …

Un espace de connaissances

Le projet de requalification de l'auberge du Grand Ventron intègre un laboratoire de recherche qui amènera une dimension scientifique avec la venue d'enseignants chercheurs, d'étudiants ou encore de membres de sociétés savantes. Ce dernier se composera d'un petit laboratoire de terrain et d'un espace de séminaire. Cette dimension contribuera à la compréhension et à la recherche sur la préservation de l'écosystème local.

Un espace de sensibilisation dédié au public qui permettra, via des modules interactifs, d'apporter une meilleure compréhension sur la fragilité de tels sites et de transmettre les bonnes pratiques afin de préserver cette biodiversité locale. Cet espace sera géré et mis en œuvre par la Réserve Naturelle et le PNRBV.

Cette infrastructure, dans une logique d'intérêt général, servira les objectifs de préservation et de connaissance du site, et permettra un accueil de qualité dédié aux visiteurs, aux acteurs et aux habitants du territoire.

Un espace de restauration et d'hébergement

Afin de maintenir l'activité historique et singulière du site, chère à la population locale, les volets restauration

et hébergement seront maintenus. Si les capacités d'accueil doivent être légèrement diminuées, elles n'en demeureront pas moins de qualité en répondant aux nouvelles attentes en termes de confort et de réponses culinaires pour une écoauberge d'altitude.

Ces espaces seront ouverts au grand public ainsi qu'aux scientifiques.

Un espace pour le personnel saisonnier et de la Réserve Naturelle du Grand Ventron

Afin de faciliter le recrutement du futur personnel saisonnier, 8 couchages (au maximum) pourront être proposés directement sur le site. Le personnel de la Réserve Naturelle disposera également d'un espace de couchage pour 2 personnes.

A l'heure du changement climatique, ce projet ambitieux offrira un lieu de restauration et d'hébergement confortable et écoresponsable aux visiteurs en proposant des pratiques durables. L'objectif étant de sensibiliser tout un chacun à la préservation de notre précieux patrimoine naturel dont la volonté communale est qu'il reste accessible à tous.

Marie-Jo CLÉMENT

Inauguration de Notre Dame de la Paix

Le 14 septembre 1952 a eu lieu la 1ère inauguration de Notre Dame de la Paix, suite à sa construction. Hasard du calendrier, ce même jour en 2024, a eu lieu une cérémonie après les travaux de rénovation engagés au courant de l'année 2021.

Après l'office religieux qui a été célébré à 10 heures sur le site, la cérémonie officielle de l'inauguration s'est tenue à la salle des fêtes.

Pour la municipalité et la paroisse, ce fut l'occasion de remercier une nouvelle fois les généreux donateurs, suite au mécénat.

Dans le cadre de cette rénovation, notre commune a été primée par la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du Patrimoine, l'Association des Maires et la Caisse d'Épargne pour les « Rubans du Patrimoine » au niveau départemental.

La cérémonie de remise de cette distinction a eu lieu le samedi 28 septembre au salon d'honneur de la mairie, en présence de personnalités et d'invités.

Les rubans du Patrimoine

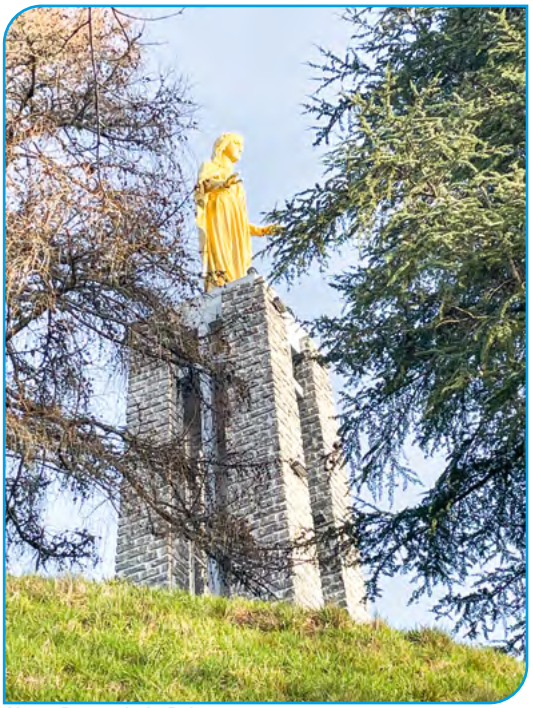
Notre Dame de la Paix

Nous sommes très honorés de recevoir ce prix. Il est le symbole de notre engagement collectif et de notre détermination à préserver notre patrimoine pour les futures générations.

Comme vous avez pu le constater, après de nombreux incidents involontaires de notre part, la lumière est réapparue début du mois d'octobre et Notre Dame de la Paix brille à nouveau sur notre village.

Marie-Josée FRANÇOIS

Santé

Professionnels de santé à Cornimont

AU SEIN DE LA MAISON DE SANTÉ DE LA HAUTE MOSELOTTE 9A RUE DU DAVAL

Pour contacter les professionnels de la maison de santé, téléphoner au 03 29 24 11 03

Médecins généralistes :

Prise de RDV également via *cabinetmedicalcornimont.fr*

- **DOCTEUR LEMESLE LAHALLE Corine**
- **DOCTEUR MOUGIN Laurie**
- **DOCTEUR AUBERT Céline**
- **DOCTEUR TRAVKINE Charlène**

Infirmiers libéraux :

Prise de RDV au 03 29 24 86 63

- **PERRIN Mickaël**
- **BRYLKA Julianne**
- **CLAUDE Anaïs**

Sage-femme :

Prise de RDV également sur Doctolib

- **PREVOST Bénédicte**

Psychologue :

Prise de RDV au 07 88 37 20 12

- **VANDERMERSCH Léa**

Podologues pédicures :

- **NÉHÉMIE Ophélie**
- **LIARD Thomas**

Psychologue :

- **MOUGIN Annelise**
  4 Route du Faing 06 81 80 22 55

Podologues :

- **GEHIN Maxime**
  1 place du Plaid 06 81 36 58 67
- **HUSSON Elodie**
  1 place du Plaid 06 81 36 58 67

Dentiste :

- **RODELET Marie-Frédérique**
  30 rue de la 3ème DIA 03 29 23 60 28

Masseurs Kinésithérapeutes :

- **POIROT Elise**
  29 Rue de la Gare 03 29 25 87 72
- **JACOBERGER Salomé**
  29 Rue de la Gare 03 29 25 87 72
- **GÉHIN Clémence**
  29 Rue de la Gare 03 29 25 87 72
- **CUNAT Fanny**
  29 Rue de la Gare 03 29 25 87 72
- **SANTOS Mélanie**
  29 Rue de la Gare 03 29 25 87 72
- **THIÉBAUT Nicolas**
  29 Rue de la Gare 03 29 25 87 72
- **LUBARDA Névéna**
  4 Rue de la Gare 03 29 25 11 53

Ostéopathe

- **COUTISSON Grégoire**
  29 Rue de la Gare 07 83 36 17 71

Rebouteux

- **MOUGIN Pierre**
  21 rue des Grands Meix 06 17 07 27 22

Naturopathe

- **ARNOULD Sylvie** *06 99 61 00 39*

Pharmacies *avec bornes de téléconsultation*

- **Pharmacie MICHAUX**
  38 rue de la 3ème DIA 03 29 24 10 96
- **Pharmacie NOUVELLE**
  3 bis rue de la 3ème DIA 03 29 24 10 77

Opticien

- **Le Collectif des Lunetiers**
  32 rue de la 3ème DIA 03 29 26 53 20

Ambulance Taxi VSL

- **ARNOULD B**
  66 rue de la 3ème DIA 03 29 28 20 10
- **GEHIN Bernard**
  66 rue de la 3ème DIA 03 29 24 04 54

EHPAD

- **Le Couarôge**
  8 rue de Cherménil 03 29 24 11 12

POMPES FUNÈBRES

- **MANGEL**
  4 rue des Grands Meix 03 29 24 26 33

Espace sans tabac square du Saulcy

Un nouveau panneau « Espace sans Tabac » a été mis en place au niveau des jeux pour les jeunes enfants au square.

Nous vous rappelons les lieux « Espace sans Tabac » qui existent au sein de la commune : devant les bâtiments communaux (Collège, écoles du Centre et des Champs à Nabord, ECSP etc.) et l'ensemble du square.

En cas de non-respect et d'incivilité, une contravention de 2ème classe (montant : 35,00 €) peut être infligée. Pour information, le jet d'un mégot au sol (rue, trottoir, bouche d'égout…) peut coûter 135,00 € au contrevenant.

A l'attention des usagers des aires de pique-nique sur la commune, des panneaux ont été mis en place par les services techniques, à l'initiative des jeunes conseillers municipaux. Par cette action, ils essaient de sensibiliser le public sur le ramassage de leurs déchets (contravention de 4ème classe : 135,00 €).

La Police Municipale
Marie-Josée FRANÇOIS

Association Solidaire Vosges Tour

Un seul chiffre 728 : voilà le nombre de km parcourus en vélo sur les routes vosgiennes par Jacky PETITGENET, Francis GORNET et Benjamin MANGEOL de l'Association Solidaire Vosges Tour.

Les dons collectés durant ces cinq jours ont été reversés par l'association au profit d'enfants malades et handicapés des Vosges.

Départ le dimanche 15 septembre dernier à Saint Nabord pour un retour le jeudi 19 septembre à la mairie de cette même commune.

Les cyclistes et leurs accompagnateurs sont passés à Cornimont le mardi 17 à 12h. Nous les avons accueillis au centre de polyactivité pour un repas pris en commun.

Un grand merci pour cet élan de générosité.

Marie-Josée FRANÇOIS

Création des plans communaux

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), élaboré d'après le dossier départemental des risques majeurs, permet de lister et ainsi mettre en évidence les actions indispensables à engager lors de la venue d'évènements spécifiques.

Ces actions ciblées veillent à la sauvegarde des populations et à la préservation de l'environnement en cas d'apparition d'un risque.

Le PCS permet d'intervenir efficacement en cas de crise, son usage reste interne aux services de la commune.

Le Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) est quant à lui construit de façon à informer la population et l'inciter à réagir efficacement en cas d'évènements particuliers. Il sera accessible sur le site internet de la commune ou mis à la disposition des habitants.

Ce document est réalisé dans le but de condenser les réflexes utiles à avoir lors d'événements exceptionnels ou critiques.

Il est nécessaire d'être prêt en cas de difficultés et de trouver les informations utiles à portée de main.

La Police Municipale
Marie-Josée FRANÇOIS

Démarchage abusif

Nous alertons les habitants à être vigilants sur des démarches commerciales qui peuvent avoir lieu sur notre commune. Par exemple, nous avons mis en place un système avec les services de MUTUA+ à l'attention des habitants de Cornimont mais sachez que les démarches sont réalisées à l'initiative des personnes intéressées et non l'inverse. Des permanences ont lieu à l'ECSP.
Pour tout renseignement sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter en mairie Annette MARCHAL adjointe déléguée aux affaires sociales.

En cas de doute sur des approches commerciales diverses : contactez les services de la mairie car parfois des organismes sérieux nous informent sur leur campagne de démarchage dans des domaines de l'électricité, de la fibre etc.

Marie-Jo CLÉMENT

Les sapeurs-pompiers

Nous voilà déjà à la fin de l'année, ce qui pour nous est synonyme de notre traditionnelle tournée de calendriers qui nous permet de venir à votre rencontre. Nous tenons de ce fait à vous remercier pour votre accueil et votre soutien à travers vos dons.

Le centre d'incendie et de secours, c'est :

- 8 femmes et 15 hommes disponibles à l'heure actuelle et tous volontaires
- 350 à 400 interventions à l'année pour notre centre
- Des missions variées avec du secours à la personne/ incendie ainsi que des opérations diverses (animaux/ inondations…)
- Une ambulance, un camion pour les incendies, un véhicule tout terrain, un quad, un véhicule de type utilitaire ainsi qu'un véhicule léger
- Une amicale qui réunit actifs et anciens ainsi que les familles de pompiers afin de partager des moments de convivialité

Afin de pouvoir venir en aide à la population et réaliser nos missions au mieux, nous sommes en permanence à la recherche de personnes volontaires. Si vous êtes intéressé(e)s pour nous rejoindre, alors n'hésitez pas !! Vous pouvez nous contacter pour toutes informations complémentaires au 03 29 69 53 96 ou 06 83 37 03 33 ou 06 77 35 30 49.

Capitaine Olivier ETTERLEN Chef de centre
Sergent Christophe PACATTE Président de l'Amicale

Les travaux

LE BARRAGE DES VANRES

Restauration de la continuité écologique des prises d'eau suite à l'acquisition de la centrale hydroélectrique de Travexin.

La continuité sédimentaire du ruisseau de Ventron est désormais assurée suivant la réglementation en vigueur. La passe à poissons rétablit la circulation de la faune piscicole.
Les travaux de génie civil et de terrassement ont été confiés à l'entreprise PORTA-BROLIS pour un montant de 119 208 € TTC. Ils ont débuté en juillet 2024 pour se terminer en octobre.
Les travaux d'équipement des vannes et automatismes ont été confiés à l'entreprise NEF Hydrotechniques pour un montant de 56 470 € TTC.
L'étude et la maîtrise d'œuvre sont assurées par le bureau d'étude JACQUEL et CHATILLON pour 25 320 € et ACERE pour 22 320 €.
Les subventions : l'Agence de l'Eau finance à hauteur de 86 752 € - En attente de la Région pour 50 000 € environ.
Les travaux de réparation du mur qui menace de tomber à l'entrée du canal proche du dégrilleur ont eu lieu dans la foulée par l'entreprise PORTA-BROLIS.
Tout au long de ce programme, les services de l'État, de l'Agence de l'Eau ont accompagné élus et services municipaux sous l'œil bienveillant de la société de Pêche de Cornimont (AAPPMA).

LE QUARTIER DE L'ANCIEN CINÉMA ET DE LA ROUTE DU DROIT

Total des dépenses pour les travaux : 623 521 €.
Bureau d'études SIGMA - Voiries, réseaux réalisés par l'entreprise MOLINARI – Éclairage public réalisé et soldé par CITÉOS.
Subventions obtenues : Dotation des Equipements des Territoires Ruraux : 155 880 € - Région : 140 006 € - Fonds Européens de Développement Régional : 59 289 €.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIES

Réhabilitation d'un mur d'enrochement sur le chemin des Noisetiers.

LA MISE EN SÉCURITÉ D'UN FOSSÉ ROUTE DU DROIT :

Pose de tuyaux sur 50 m recouverts de cailloux avec reprise des ouvrages béton par les services techniques.

HAUT DE LA ROUTE DU DROIT

À 400 m du col de la Croix des Moinats par l'entreprise TRB- MOLINARI : reprise de la chaussée, pose de caniveaux et purge du talus rocheux.

L'ENTRETIEN DE VOIRIES - GRAVILLONNAGE ET POINT À TEMPS

En 2024, le marché a été attribué à l'entreprise STPI.

Il peut paraître coûteux de gravillonner des routes peu de temps après leur réhabilitation. La raison est de combler les premières fissures qui se forment inévitablement avec la circulation et les intempéries. Le gravillonnage améliore durablement la stabilité et la résistance des voiries.

Les secteurs concernés : rue de la sportive – passage Perrin - les Têtes - les Suais – les Meix Freiteux – secteur de Cherménil etc.

LE PONT DE BONNEGOUTTE

Le pont de Bonnegoutte

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BONINI et soldés au montant de la commande initiale soit 61 692 € TTC, subventionnés à 80 % par l'État (DETR et DSIL).

Les difficultés pour obtenir la dérivation du réseau fibre ont entraîné du retard dans la réalisation des travaux, mais n'ont engendré aucun surcoût financier.

MISE EN SÉCURITÉ DE DEUX PASSERELLES PIÉTONNES

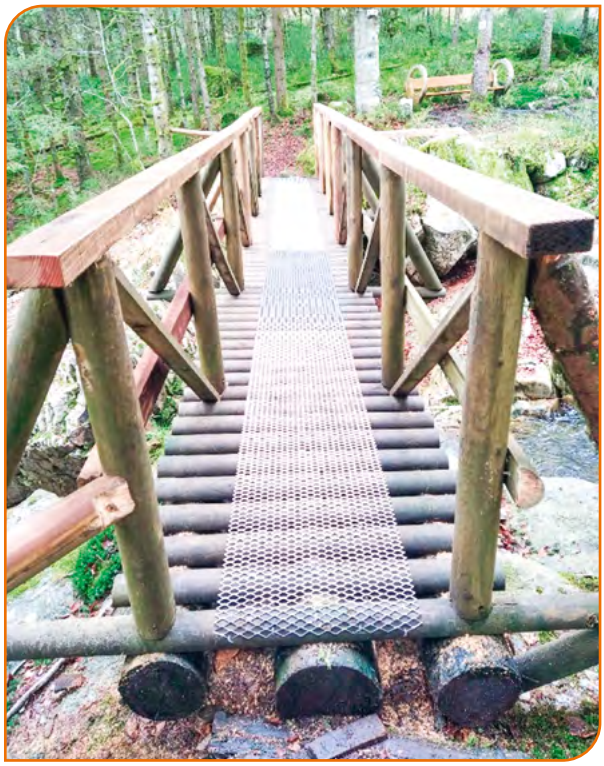

Situés sur le secteur du mur des Granges, ces équipements ont été remis à neuf par les bénévoles du club Vosgien. Main courante et grillage antidérapant ont ainsi été posés. Les matériaux ont été fournis et acheminés par la commune. Un grand merci à tous !

L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE NATUREL :

Suite aux épisodes de pluies intenses et forts coups de vent, une surveillance est effectuée sur l'ensemble de la commune. Des opérations de nettoyage, de curage de fossés, de remplacement de bois d'eau et d'élagage d'arbres sont réalisés régulièrement en interne ou par des bûcherons suivant les problématiques.

LE STADE DE FOOT

En concertation avec le club de la Haute-Moselotte, des travaux sont en cours pour améliorer les conditions d'accueil et la sécurité des utilisateurs :

- Pose de filets pare-ballons (à l'arrière du terrain) par la société SNEE pour un montant de 39 000 € TTC. Le remplacement de la main courante doit suivre
- Pose d'un filet également à l'avant (côté de l'entreprise Les Zelles) pour 7 080 €
- Ouverture de portes et fenêtres dans les locaux

LE TERRAIN DE TENNIS

Le remplacement du grillage est prévu par la société SNEE pour un montant de 37 800 €.
L'éclairage doit être amélioré de façon à permettre des manifestations en soirées.

LE GYMNASE

Les devis sont en cours pour la pose d'un mur de pan réservé à la pratique de l'escalade sur le 1er étage. L'éclairage doit être remplacé par des ampoules LED.

L'ESPACE CULTUREL ET SOCIAL DE LA PRANZIÈRE

20 ans déjà ! Pour redonner un coup de jeune, les murs de la grande salle d'activités et de la galerie d'exposition Georges LAVANCHE ont été repeints. La pose d'ampoules LED se poursuit dans ce bâtiment qui est fort bien utilisé.

L'ÉCOLE DES CHAMPS À NABORD

Reprise de la toiture « toit plat » par l'entreprise VANNSON.

L'ÉGLISE

ABAT-SONS

- L'entreprise André VOEGELE, basée à Strasbourg, a procédé au remplacement des abat-sons usés et rouillés du clocher de l'église. 1 tonne 400 d'acier a dû être évacuée et remplacée par des pièces en bois qui empêcheront les oiseaux de rentrer et d'abîmer les poutrages. Les cloches peuvent ainsi sonner en toute tranquillité.

- Les vitraux retiennent toute notre attention et certains d'entre eux vont être protégés par une armature grillagée réalisée par les Ateliers de la Gesse.

LE CHALET DE LA VOIE VERTE

Fort apprécié des visiteurs, commence à prendre de l'âge et nécessite quelques travaux d'entretien. Un bardage bois a été posé par les services techniques sur une des façades exposée aux intempéries.

Face à la voie de circulation, une fresque a été dessinée par les jeunes de l'ECSP dans le cadre d'un stage Graff.

Marie-Jo CLÉMENT

Travaux chemins forestiers

TRAVAUX DE VOIRIE EN FORÊT COMMUNALE

Après les dommages causés par les grosses pluies du 13 novembre 2023, il s'est avéré nécessaire de remettre en état la voirie forestière.

Chemin du Boulaire

Chemin Thomas

L'entreprise ANTOINE & PERRIN est intervenue sur le chemin Thomas pour reprendre 655 mètres linéaires d'empierrement pour un montant de 6 750 € HT.

La réparation de l'effondrement d'un aqueduc, la sécurisation du chemin ainsi que la pose d'un nouvel aqueduc sur un ancien passage à gué ont été réalisées par l'entreprise PIERREL pour un montant de 17 778 € HT.

TRAVAUX SÉCURITAIRES

Dans le but de faciliter les interventions des pompiers, la mise aux normes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) d'une piste sur le canton du Royer permettant le passage des camions a été confiée à l'entreprise LAURENT TP, 900 mètres linéaires pour un montant de 2 160 € HT.

Piste DFCI canton du Royer

TRAVAUX D'EXPLOITATION

L'élargissement de 2 pistes sur 710 mètres linéaires sur la parcelle 13 facilitant l'exploitation des bois de production de plaquettes pour la chaufferie communale, a été réalisé par l'entreprise LAURENT TP, pour un montant de 3 640 € HT.

Bruno VAXELAIRE

Les cahiers de l'urbanisme

Ces derniers mois, la commune a connu une recrudescence de constructions sans autorisation.

Même si, pour la plupart des cas, ces constructions ont été réalisées sans intention de frauder, nous rappelons que tout manque à l'obligation de déclaration peut entraîner des lourdes sanctions financières ainsi que la possibilité, lorsqu'aucune régularisation n'est possible, de démolition des constructions concernées.

Bien entendu, la commune recherchera toujours le moyen d'éviter une telle alternative.

C'est pourquoi, nous vous invitons, dès lors que vous avez un projet de construction, à consulter, sur le site de la commune, les différents règlements afférents à l'urbanisme. Vous pouvez également vous rendre au service de l'urbanisme à la mairie durant les heures d'ouverture.

Si vous avez réalisé une construction qui aurait dû être déclarée, n'hésitez pas à prendre rendez-vous afin de régulariser la situation.

Rendez-vous également sur le site des services publics de l'État afin de télécharger les différents formulaires pour vos travaux.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11637

POUR RAPPEL – BON À SAVOIR :

Pour toutes constructions de plus de 5 m², c'est une déclaration de travaux ou un permis de construire.

Vous ne pouvez pas construire à n'importe quel endroit de la commune.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Ce document indique les différents zonages et possibilités de constructions sur votre terrain. Le PLU est consultable sur le site internet de la commune ou en mairie.

La compétence urbanisme est transférée de droit à la Communauté de Communes des Hautes Vosges depuis janvier 2022. Toutefois le PLU communal signé en 2012 est le document de référence pour nos dossiers en cours. La CCHV est entrée dans une démarche obligatoire de construction d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

LE CERTIFICAT D'URBANISME (CU) LA "CARTE D'IDENTITÉ DE VOTRE TERRAIN"

Avant d'envisager de gros travaux, il existe un outil qui permet d'établir une fiche d'identification de votre (vos) terrain(s).

C'est le certificat d'urbanisme, le CU est un acte administratif informant le pétitionnaire sur les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété. Il en existe deux sortes :

- - Le CU de type "a" est une demande facultative en vue de connaître les dispositions d'urbanisme d'un terrain
- - Le CU de type "b" est une demande facultative en vue de savoir si une opération déterminée est réalisable (construction, établissement commercial, lotissement)

POUR RAPPEL : LES PRINCIPAUX TYPES DE CONSTRUCTIONS ET LES AUTORISATIONS AFFÉRENTES

Construction de plus de 20 m² sur un terrain nu ou déjà construit*

- maison
- garage
- abri (jardin ou animaux)

➜ **Permis de construire**

**Suivant le zonage du PLU*

Modification de façade (porte, fenêtre, velux) ou construction de moins de 20 m² sur un terrain nu ou déjà construit*

- - garage
- - abri (jardin ou animaux)
- - cellules photovoltaïques ou panneaux solaires

➜ **Déclaration préalable**

** Suivant le zonage du PLU*

Construction d'une véranda, d'un local accessoire (accolé au bâtiment principal), d'une terrasse (si celle-ci dépasse de plus de 0,60 m du terrain naturel)

- **moins de 40 m² → déclaration préalable****
- **plus de 40 m² → permis de construire****

*** Suivant le zonage du PLU*

Zones naturelles ou agricoles : Zone A et NG
Construction autorisée sur une unité foncière (parcelles contiguës)
Abri pour animaux de 30 m² maximum

- **moins de 20 m² sur terrain déjà construit**
  → **déclaration préalable**
- **de 20 à 30 m² sur terrain déjà construit**
  → **permis de construire**
- **au-delà de 30 m² construction interdite**

Construction de moins de 5 m² sur un terrain nu ou déjà construit (abri de jardin ou animaux)
ou
piscine non couverte (moins de 20 m²)
ou
serres d'une hauteur < 1,80 m

➡ **Aucune déclaration**

CAS PARTICULIER : LES "TINY HOUSE"

"Les Tiny House" littéralement "les maisons minuscules » sont des constructions minimalistes et transportables. Si le concept paraît intéressant, écologique et peu consommateur d'espace, il pose le problème des raccordements aux différents réseaux, électricité, eau potable, eaux usées.

De plus, ce système peut être incitatif à se "poser" dans des zones où les constructions ne sont pas tolérées.

Notre PLU n'ayant pas intégré ces nouveaux types de constructions, les « Tiny House » sont interdites sur notre territoire.

LES SANCTIONS AUXQUELLES S'EXPOSENT LES CONTREVENANTS EN CAS DE NON-RESPECT DE CES RÈGLES PEUVENT ÊTRE LOURDES :

Pour toute construction non déclarée, vous risquez une amende allant de 1 200 € à 6 000 € par m² construit (article L.480-4 du Code l'Urbanisme).

Le non-respect des décisions du Tribunal Judiciaire (arrêt des travaux, démolition ou mise aux normes) entraîne de fait de nouvelles sanctions (article L.480-7 du Code de l'Urbanisme).

LE SERVICE DE L'URBANISME DE LA COMMUNE

Vous trouverez également les formulaires nécessaires à l'accomplissement de ces formalités (ou vous pouvez les télécharger à l'adresse suivante - *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires*

Mais avant de penser "sanctions" et en cas de doutes, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la commune.

Le service urbanisme ne manquera pas de vous orienter et de vous conseiller sur les démarches et formalités à accomplir ou les régularisations à établir.

Je me tiens également à disposition pour toutes demandes.

Le conseiller délégué à l'urbanisme
Frédéric CHAMBERLIN

L'eau de Cornimont dans le giron de la Communauté de Communes

Travaux interconnexion

Depuis un an maintenant, la communauté de communes s'est vue imposer la compétence « eau » sur son territoire. Après avoir grincé des dents, tenté de garder le plus longtemps possible ce service au sein de la commune, il n'y avait pas d'autre choix que de le laisser partir ! Cette branche, montée de toute pièce par les différentes équipes communales tant professionnelles qu'élues, tenait à cœur à chacun d'entre eux. En effet, depuis 2007 et après 15 ans d'affermage par une société privée, le service œuvrait dans la commune, progressant perpétuellement. Un rendement passant de 53 % à 82 %, une amélioration constante du réseau avec une recherche des fuites poussée prouvait sa qualité.

C'est donc l'œil scrutateur que nous avons laissé partir cette compétence de l'autre côté de la rue. Heureusement, si elle changeait d'adresse et de direction, ses principaux piliers restaient les mêmes. Yannick et Michaël poursuivaient leur travail comme ils l'avaient toujours fait d'autant plus que les très nombreuses réunions préparatoires permettaient de transmettre les différents travaux en cours, à prévoir, ainsi que les méthodes de fonctionnement. Si aujourd'hui l'équipe a vu l'arrivée de Cédric pour remplacer Michaël et de Marie qui prendra la relève de Yannick lors de son départ en retraite bien mérité, il ne fait aucun doute que tout se passera pour le mieux. En effet, ils possèdent tous deux une expérience importante comme chef d'équipe pour Cédric et de 8 ans dans des entreprises privées telles que SUEZ et SAUR pour Marie.

Qu'en est-il un an après ?

Force est de constater qu'il roule toujours aussi bien. Une pointe d'ego mal placé ? Non, seulement du soulagement. Si des ratés ont pu apparaître au niveau des facturations, on ne peut de toute manière pas en blâmer les employés de la comcom qui ont œuvré avec le temps qu'ils avaient. En ce qui concerne le réseau en lui-même, il se porte encore mieux puisque le rendement cette année approche les 85 % comme nous l'avions prévu ensemble.

Renouvellement vanne de sectionnement.

Les travaux pour l'interconnexion entre La Bresse et Cornimont sont à présent terminés. Amorcé en 2022 par la commune, ce raccordement permettra en cas de forte sécheresse de sécuriser notre réseau notamment en assurant une continuité de service pour l'EHPAD dont les besoins sont vitaux. Dans les chiffres, ce sont 400 ml de conduites en polyéthylène de diamètre 125 mm entre le carrefour des Freitux et le gîte de la Source. De plus, une nouvelle borne de défense incendie a pu être créée sécurisant les maisons des abords.

2024 aura vu aussi le changement de 11 vannes de sectionnement. Une vanne de sectionnement, quèsaco ? Découpé en plusieurs secteurs, le réseau d'eau qui accuse tout de même une quarantaine de kilomètres de conduites peut ainsi réagir rapidement en cas de fuite. La vanne de sectionnement permet de couper l'eau dans le secteur où se situe la fuite. Les autres secteurs seront toujours desservis et les pertes en eau potable seront moins importantes.

Parallèlement, la recherche et la réparation de fuites ont perduré comme habituellement permettant ainsi de maintenir et d'améliorer le circuit. Ainsi, 5 branchements ont été renouvelés au cours de cette année.

Lors de ces différents travaux, les services techniques communaux ont continué à travailler main dans la main avec le service des eaux. Le tout, bien entendu comme prévu lors de la passation de pouvoir, sera compensé financièrement par la communauté de communes.

Pour 2025 :

L'équipe reprendra le programme de renouvellement de compteurs mis entre parenthèses durant quelques temps. Il consiste à remplacer les compteurs trop anciens par d'autres plus performants. Aussi, ne vous étonnez pas si un employé du service des eaux venait à sonner chez vous pour ce changement. En cas de

doute, vous pourrez vous en assurer auprès de la CCHV. Si toutefois vous étiez absent, un courrier vous parviendrait pour prendre rendez-vous.

Pour surveiller les différentes installations, un service de télégestion transmet toutes les données. Comme tout matériel informatique, il subit des changements constants. A ce jour, il est trop ancien et doit être changé. Ce système a un coût subventionné. En effet, l'eau étant un souci national, les moyens mis en place pour l'économiser sont soutenus financièrement par l'Agence de l'Eau et par le Conseil Départemental.

Pour finir, 2025 verra se poursuivre l'amélioration des captages faisant suite à l'étude hydrogéologique de 2022.

Pour conclure, si le service des eaux n'est plus communal, en revanche notre regard n'a pas changé. Nous le scrutons toujours comme le bébé qu'il était il y a 18 ans et veillons à ce qu'il grandisse dans les meilleures conditions.

Aurore CALVI

Écoquartier

Panneau roche du Counou

Roche du Counou

En vous promenant sur l'écoquartier, vous trouverez deux nouveaux panneaux d'information. L'un, situé près de l'amphithéâtre, évoque le passé industriel du lieu ; le second, sur le rocher implanté entre la maison de santé et le pont du Daval, retrace l'histoire du vestige de la roche du Counou. Les textes sont inspirés des ouvrages de Danièle GRANDEMANGE (Des Moulins à l'Écoquartier et à la Corne d'Argent, artisanat et commerces à Cornimont), les illustrations d'après photos ont été réalisées par Olivier CLAUDON.

Annette MARCHAL

Maisons fleuries

Les membres du comité ont parcouru les rues de la ville à la recherche des plus belles réalisations. Malheureusement les conditions météorologiques désastreuses du printemps et de l'été ont impacté le fleurissement. Malgré tout, 69 maisons ont retenu notre attention, ce qui prouve l'investissement conséquent des habitants pour embellir leurs balcons et jardins et par la même occasion notre commune.

Chacun étant libre de participer ou non, ce sont donc 57 lauréats qui se sont retrouvés le 7 décembre pour une cérémonie conviviale au cours de laquelle un diaporama de ces maisons bien fleuries a été diffusé. Chaque participant a reçu un bon d'achat de 20 € et des remerciements pour sa participation à l'embellissement de la commune.

Pour l'édition 2025, si vous souhaitez participer et que votre fleurissement n'est pas visible de la rue, merci de prendre contact avec la mairie et nous ne manquerons pas de vous rendre une petite visite.

Annette MARCHAL

Renforcement du Grand Tétras

Information provenant de la Réserve Nationale Naturelle du Massif du Grand Ventron :

Plusieurs avis contradictoires sont formulés à ce sujet, pour autant, il est nécessaire de faire le point sur la situation afin de donner des informations claires permettant à chacun de forger son avis.

Retour sur la 1ère opération de translocation de Grand Tétras dans le massif des Vosges

Suite au lancement du programme de renforcement du Grand Tétras dans le massif des Vosges, la première opération de translocation (capture, transport, relâcher) s'est déroulée fin avril. Neuf Grand Tétras norvégiens ont été relâchés dans le massif du Grand Ventron équipés de GPS. Les données recueillies ont permis de les suivre durant les 6 premiers mois. Ils sont venus rejoindre les 4 à 5 individus autochtones dénombrés sur le terrain.

© Hugo Epiard PnrBV

Coq norvégien à son relâcher sur le massif du Grand Ventron

Une espèce des forêts à haute valeur écologique

Le Grand Tétras, espèce protégée du massif vosgien, justifie par son exigence écologique, une qualité élevée de ses habitats forestiers diversifiés peu fragmentés et peu fréquentés. Cette qualité de milieu est également favorable à une biodiversité beaucoup plus large qui vaut au Grand Tétras le qualificatif « d'espèce parapluie ».

Depuis 30 ans, une politique de conservation de l'espèce et de son habitat est à l'œuvre pour tenter d'enrayer son déclin.

Les partenaires techniques et scientifiques

Ce programme de renforcement est porté par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges dans le cadre d'une stratégie nationale pour le Grand Tétras pilotée par l'État. Il réunit de nombreux partenaires qui participent à sa mise en œuvre : Services de l'État, Région Grand Est, Office National des Forêts, Groupe Tétras Vosges, Office Français de la Biodiversité, Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, Parc Animalier de Sainte-Croix, Fédérations de Chasse Vosges, Fédération du Club Vosgien.

Le programme s'est construit avec des scientifiques et des experts et sur les retours d'expérience d'autres programmes européens. C'est sur cette base que l'État a autorisé, par arrêté préfectoral le 16 avril 2024, le projet à titre exploratoire pour une première période de 5 ans. Des bilans réguliers sont partagés avec les autorités norvégiennes et les partenaires.

Première translocation encourageante

Un suivi attentif a été mis en place grâce aux balises GPS posées au moment de la capture des oiseaux. Leurs comportements pendant les 4 premiers mois, ainsi que la nidification observée sur site après leur relâcher, témoignent de leur tolérance à ce transfert.

Les oiseaux restent présents sur le massif du Grand Ventron. Ce qui confirme le contexte favorable du secteur de lâcher qui leur offre les ressources dont ils ont besoin.

Parmi eux, trois individus ont montré des comportements exploratoires parfois importants (jusqu'à 30 km et sur un mois). Ces déplacements ont suivi les lignes de crêtes et points hauts du relief. Les oiseaux ont su trouver les zones historiques de présence du Grand Tétras. Des secteurs souvent classés par Natura 2000 ou protégés réglementairement.

Entre septembre et mi-octobre la mort de 5 oiseaux (3 coqs et 2 poules) a été constatée. Pour trois d'entre eux, le contexte et les indices retrouvés laissent supposer que des prédations en sont à l'origine. Les individus sont en effet morts la nuit, en phase de

repos, souvent perchés. Un 4ème oiseau présent vers le col du Bonhomme pourrait avoir subi une collision avec un câble d'une ligne à très haute tension. Enfin, un 5ème oiseau a été retrouvé entier sur le massif du Grand Ventron. L'autopsie et les analyses n'ont révélé aucune trace de chocs, d'intoxication ou de maladies (notamment grippe aviaire).

Au 13 novembre, 4 oiseaux sont vivants et sont localisés sur le massif du Grand Ventron.

Poursuite du programme

Malgré les mortalités, qui font partie du risque naturel et de l'écologie de l'espèce, les premiers résultats montrent des éléments encourageants. Une nouvelle opération de capture au printemps prochain est planifiée avec l'objectif d'atteindre 40 oiseaux. En parallèle, les partenaires poursuivent la mise en œuvre des mesures d'accompagnement en faveur de l'amélioration des habitats, de la quiétude et de l'équilibre sylvo-cynégétiques en lien avec les acteurs locaux. Le dialogue va également se poursuivre sur d'autres sites présentant des caractéristiques favorables à l'espèce sur le secteur des Hautes-Vosges.

L'écho de la Réserve

UN NOUVEL ESPACE DE SENSIBILISATION INNOVANT AU SEIN DE LA FUTURE ÉCOAUBERGE DU GRAND VENTRON

Dans le cadre du projet de requalification de l'auberge du Grand Ventron, la commune, propriétaire des lieux, et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, en tant que gestionnaire de la Réserve Naturelle, ont identifié deux nouveaux espaces dans le bâtiment qui viendront étoffer la gamme de services de l'auberge. En plus du volet traditionnel d'hébergement et de restauration, la future auberge abritera également un espace de sensibilisation et un laboratoire destiné à l'accueil de scientifiques et d'universitaires.

Pourquoi proposer un espace de sensibilisation ?

Située au cœur de la Réserve Naturelle et aux portes des zones les plus sensibles, l'auberge du Grand Ventron tient une place stratégique en termes d'organisation des fréquentations.

En offrant un lieu dédié à la présentation du patrimoine naturel et de ses richesses, l'objectif est de permettre aux visiteurs déjà présents sur le site d'avoir accès à une information adaptée (en cohérence avec les objectifs de conservation de la Réserve et sa réglementation), et de vivre une expérience de découverte sans se rendre au cœur des espaces les plus sensibles aux dérangements.

Une découverte immersive

L'angle choisi pour imaginer le futur espace de sensibilisation est celui de l'approche écosystémique afin de présenter les interactions entre milieux et espèces ainsi que les services rendus par les différents écosystèmes de la Réserve.
L'espace proposera à travers différents modules un équilibre entre découverte réelle et virtuelle pour permettre à tous d'appréhender de façon innovante les différents enjeux de la Réserve Naturelle.

Les contenus abordés viseront également à créer du lien avec les habitants en partageant les connaissances acquises dans le cadre de la gestion de la Réserve. Pensés de manière à être évolutifs, les contenus pourront ainsi présenter les dernières actualités en termes de connaissances scientifiques. La médiation scientifique qui y sera menée et les échanges qui en découleront avec les habitants et visiteurs permettront de créer une réelle interface avec le monde de la recherche.

Conception et réalisation de l'espace

Une étude de conception, réalisée avec le cabinet de conseil Territoires Avenir de Bertrand CLAEYSSEN, a permis d'imaginer cet espace et d'en dessiner les premiers contours. La prochaine étape engagée en cette fin d'année et qui se poursuivra jusqu'à l'ouverture de l'écoauberge en 2027, consistera en un accompagnement pour la réalisation concrète de cet espace : de la vulgarisation des contenus, à la création de supports physiques et virtuels en passant par l'aménagement de l'espace de sensibilisation.

10ÈME ÉDITION DU CHANTIER JEUNES

Du 22 au 26 juillet dernier a eu lieu la 10ème édition vosgienne du chantier jeunes portée par la Réserve Naturelle et l'Espace Culturel et Social de la Pranzière/Centre social de Cornimont.

Durant 5 jours, les 7 jeunes collégiens (5 garçons, 2 filles) ont alterné entre travaux les matinées et activités de sports et de loisirs les après-midis.

Les travaux cette année portaient sur :

- La coupe de rejets de ligneux sur la chaume du Petit Ventron en lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace
- La remise en état du sentier qui mène au sommet du Grand Ventron et l'entretien des renvois d'eau
- La pose de grillage sur la passerelle de la Tourbière de Pourri-Faing
- Le curage des pièges à sédiments le long de la route de la Vierge

Le groupe était encadré tout au long de la semaine par l'animatrice coordinatrice jeunesse de l'ECSP, par des bénévoles du club Vosgien et les agents de la Réserve pour la partie travaux.

Chantier jeunes.

Grâce à un partenariat développé avec le service d'éducation et des soins à domicile de l'ADAPEI 88 et l'ECSP, le chantier jeunes cette année s'est voulu inclusif en permettant à une adolescente en situation de handicap de prendre part à cette aventure enrichissante en termes de partage, d'échanges intergénérationnels et d'expériences nouvelles.

L'occasion de remercier les jeunes pour leur investissement et les partenaires* du projet pour leur implication.

la commune de Cornimont, le Club Vosgien sections Cornimont, Ventron, Mulhouse & Crêtes, le collège Hubert CURIEN de Cornimont, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace, la commune de Wildenstein, le SESSAD (Service d'éducation et des soins à domicile) de l'ADAPEI 88 et la CAF des Vosges pour leur soutien financier.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DES 1001 RACINES EN 2025

Du 11 janvier au 30 avril prochain, le musée des 1001 Racines accueillera une partie de l'exposition Mémoires de Nos Réserves qui concerne la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir cette exposition dans un cadre enchanteur qui fait écho aux témoignages récoltés dans le cadre de ce projet.

Lucie DEMARET

Toutes les informations utiles sur : *https://www.1001racines.fr/*
Pour (ré)écouter les témoignages et visionner les films du projet Mémoires de nos Réserves :
https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/memoires-de-nos-reserves/

Informations et contact : reserves.naturelles@parc-ballons-vosges.fr ou 03.89.82.22.10

Fêtes Patriotiques

Dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération de Cornimont différentes cérémonies ont eu lieu à l'automne dernier.

Public nombreux lors de la diffusion du film

Le 18 septembre : tournage avec France 3 pour l'émission « Météo à la Carte », diffusée le 22 octobre dernier. Ce reportage a été tourné sur les hauts lieux des combats de la Croix des Moinats, du Haut du Faing et de Notre Dame de la Paix.

Le 11 octobre : pour les élèves de 3ème du Collège Hubert CURIEN et le 8 novembre pour le grand public, projection de deux films :

- « De la Piquante Pierre à la Vallée des Larmes », film réalisé par Monsieur Jacques CUNY,
- D'un documentaire sur les goumiers marocains réalisé par les collégiens en collaboration avec Messieurs Anthony RESCIGNO, David SAGE ancien Principal du collège et Madame Isabelle THIÉBAUT professeur d'Histoire-Géographie.

Jacques CUNY réalisateur du film « De la vallée des larmes à la Piquante Pierre »

Le 21 octobre : réunion d'information avec les jeunes porte-drapeaux de notre commune. Nous tenons à les remercier pour leur implication et leur présence aux différentes fêtes patriotiques.

Le 24 octobre : commémoration de la Libération de Cornimont et inauguration du Chemin du 6ème R.T.M. sur le site du Haut du Faing, en présence d'élus, des jeunes conseillers municipaux, des jeunes porte-drapeaux, de personnalités invitées, du Collège Hubert CURIEN et de la population.

Le 9 novembre : commémoration du 80ème anniversaire de la Déportation - 80 années d'histoire commune entre Ventron-La Bresse-Cornimont et Pforzheim (en Allemagne). Cette cérémonie commémorative a eu lieu à Ventron.

Le 11 novembre : commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 avec un dépôt de gerbe au monument aux morts de Cornimont. Plus tard dans la matinée, comme toutes ces dernières années, rassemblement à La Bresse pour une cérémonie conjointe entre les deux villes.

Marie-Josée FRANÇOIS

Le Chemin de Mémoire du 6ème R.T.M.

Le jeudi 24 octobre par une belle matinée d'automne ensoleillée, le Chemin du 6ème R.T.M. a été inauguré au Haut du Faing.

Ce chemin est dédié au 6ème Régiment des Tirailleurs Marocains qui ont payé un lourd tribut entre le 16 et le 23 octobre 1944 sur ce site.

Le départ de ce circuit de 4 km, d'une durée de visite de 2 heures environ, se situe à l'entrée de la route de la

Pancarte indiquant la direction

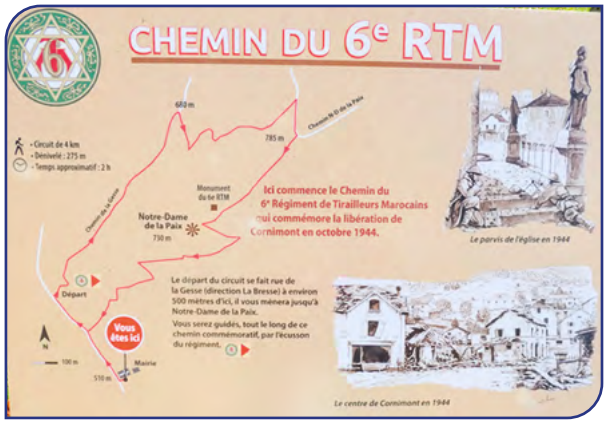

Gesse pour arriver au Haut du Faing, avec tout le long 14 panneaux explicatifs.

D'après les archives de Roger MANGEL, les illustrations d'Olivier CLAUDON, le graphisme de Yann GODET et les services techniques de la commune, nous avons pu les réaliser et les mettre en place, afin d'expliquer les durs combats endurés par les goums marocains.

Le livre du Capitaine Pierre FOURRIÈRE « Journal des Marches et Opérations », le document qui s'intitule « Cinq Années de Combat à Cornimont », retracent avec beaucoup de détails le vécu de ces hommes venus d'un pays méditerranéen ; leur souffrance dans la pluie, la boue, les pertes humaines, le tonnerre d'obus tombé sur le site.

Dans un article de presse, le Commandant Henri COTHIAS écrit qu'une pierre devra être placée à l'entrée du bois du Haut du Faing pour commémorer les sacrifices de ces héros venus de loin pour libérer nos contrées.

Marie-Josée FRANÇOIS

Des moments de convivialité

Cérémonie de la citoyenneté

Fête des Mères

Dans le cadre de la cérémonie de la citoyenneté, le samedi 18 mai, sept jeunes counehets âgés de 18 ans ont reçu leur première carte d'électeur.

Ce même jour, les nouveaux habitants ont été invités pour faire connaissance avec les élus. Ce fut l'occasion de présenter la commune, ses services et les différentes associations.

Le 25 mai, les mamans et les papas ont été mis à l'honneur à l'occasion de la Fête des Mères. Nous avons pu saluer les partenaires suivants : les responsables de la crèche des P'tits Amis de Oui-Oui de La Bresse, du centre de loisirs, des ADMR et de la Croix Rouge de Cornimont.

Le samedi 31 août, nous avons accueilli les jeunes de Cornimont ayant eu leur Bac et leur Brevet avec mention Très Bien : Mia BENACCHIO, Lorena NOËL, Claire POUSSARDIN ainsi que Laura BRIOT, Leelou DEBAILLEUX, Romain FLAGEOLLET, Lény LETURGIE, Océane LOUIS, Ali TUZCU et Zélie VAXELAIRE (absente).

Toutes ces matinées se sont terminées par des moments de convivialité et d'échanges.

Marie-Josée FRANÇOIS

Mention très bien

Les retrouvailles avec Steinen

Le dimanche 30 juin, nos homologues allemands ont fait le déplacement à Cornimont pour une journée de retrouvailles à l'occasion du 41ème anniversaire de notre jumelage.

Après un accueil en musique avec les Cors des Alpes, un repas pris en commun, le début d'après-midi a été ponctué par la cérémonie officielle, suivie d'un concert de l'amitié. Ce dernier a regroupé les deux harmonies, composées de 60 musiciens dirigés alternativement par Aline PERRIN et Viktor SEVERJANOVAS, respectivement chef d'orchestre de Cornimont-La Bresse et de Steinen.

Après cette journée fort agréable et appréciée, nous nous sommes tous donnés rendez-vous l'année prochaine à Steinen.

Marie-Josée FRANÇOIS

Les animations d'été

L'été 2024 est terminé ainsi que son lot d'animations. Malgré une météo capricieuse durant juillet et août, les soirées du vendredi se sont tenues à l'amphithéâtre, sauf le 2 août avec un repli à la salle des fêtes et le 16 août à l'église, comme prévu initialement.

Le public de counehets et de touristes de plus en plus nombreux nous encourage à continuer les festivités des fins d'après-midi des vendredis.

Le 28 septembre, une première à Cornimont : la présentation d'un opéra lyrique Acis et Galatée de HÄNDEL par la Compagnie l'Engrenage. Un des chanteurs, Léo REYMANN, a souhaité apporter cet art dans le village dont il est originaire. Un bel après-midi à la salle Jacques VILLERET pour les mélomanes, les amateurs de chant lyrique et les novices qui l'ont découvert.

Le marché de Noël, les 7 et 8 décembre avec l'arrivée de St Nicolas le samedi en fin d'après-midi. Ces deux belles journées ont donné, aux visiteurs, un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Pour l'année 2025, nous vous recommandons déjà de noter dans vos agendas :

- Le Festival « Itinérance » du 8 au 11 mai (se déplacer à pied, en vélo etc…) en France et dans le monde
- La Fête de l'Eau et de la Transition Écologique du 19 au 21 septembre

Pour ces manifestations à venir, le pôle communication de la mairie vous informera par ses réseaux habituels : Cornimont Actu, Facebook, panneau lumineux, site Internet de la commune, la presse et les radios locales.

Marie-Josée FRANÇOIS

Le repas des aînés

Mercredi 23 octobre 2024, le centre de polyactivité de Cornimont accueillait le traditionnel repas des anciens. Aussi, dès dix heures le matin, une douzaine de lycéen(ne)s counehets bénévoles se mobilisait afin que tout soit prêt pour accueillir les aînés. Ces jeunes gens ont ensuite servi aux 250 participants le repas concocté par la boucherie de la Pranzière, Patrice GENET et son équipe. Agés de plus de soixante-dix ans et résidant dans la commune, les convives ont répondu à l'invitation lancée par le Centre Communal d'Action Sociale de Cornimont. Parmi eux, la plus âgée, Madame Marcelle FLIELLER a fêté ses 98 ans tandis que les plus jeunes, Monique et Thierry GÉHIN, des jumeaux, célébreront leur anniversaire fin décembre. Durant cette belle journée, les invités ont pu danser aux airs de l'accordéon de Maryse, dans une ambiance fort sympathique.

Annette MARCHAL

Noël à Cornimont

Village de Noël

Les illuminations de Noël ont été installées par les services techniques pour apporter une note festive dans les rues de Cornimont.

Le 27 novembre, le grand sapin est venu orner la place de la Pranzière avec la mise en place de la boîte aux lettres pour les courriers au Père Noël.

Les festivités ont démarré les 7 et 8 décembre avec la venue de St Nicolas et le traditionnel marché de Noël.

Le samedi soir à 17h, St Nicolas accompagné du Père Fouettard et de l'association des Petits Counehets s'est présenté au centre de polyactivité. En raison de la météo, le défilé a exceptionnellement été annulé. Les enfants ont reçu leur sachet de friandises préparé par les Petits Counehets.

Le samedi de 14h à 21h et le dimanche de 10h à 17h, le traditionnel marché de Noël, avec ses 45 exposants, a enchanté et procuré des idées de cadeaux aux visiteurs de plus en plus nombreux chaque année.

Marie-Josée FRANÇOIS

Saint Nicolas à la résidence Le Couarôge

Après avoir rendu visite aux habitants de Cornimont lors du marché de Noël le 7 décembre, Saint-Nicolas et Père Fouettard n'ont guère eu le temps de se reposer avant de remettre leurs habits de scène. En effet, mardi 10, ils rendaient visite aux résidents du Couarôge. Accompagnés par les membres du CCAS et des bénévoles de l'association Sourires d'Automne, ils ont distribué, chaleur et cadeaux sous forme de produits de toilette. Durant tout un après-midi, ils ont reçu des témoignages d'amitié de nos aînés, partageant avec eux un goûter au son de l'accordéon.

Annette MARCHAL

La vie des Écoles

Cross du collège

Il est bon de souligner que de nombreuses initiatives et activités enrichissantes sont développées au sein de nos établissements scolaires par les enseignants et les encadrants et nous les remercions.

Ce bulletin est l'occasion de faire le point sur ce qui fait l'actualité de nos écoles.
Malheureusement, les effectifs ne cessent de décroître ce qui a entraîné la fermeture d'une classe à l'école maternelle ramenant le nombre de classes à trois contre quatre les années précédentes.

Toutefois, la municipalité a fait le choix de renforcer l'encadrement de la classe des tout-petits puisque l'ATSEM qui aurait dû être déployée sur un autre poste intervient tous les matins en plus de l'effectif.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) et l'Aide Pédagogique Complémentaire

Les élèves sont repérés et désignés par les enseignants, les aides requièrent l'accord des parents.

Le RASED basé à l'école primaire de Saulxures comprend une psychologue scolaire et deux enseignantes spécialisées. La prise en charge se fait à l'école durant les heures scolaires en classe, en petits groupes ou en individuel.

Les Aides Pédagogiques Complémentaires sont proposées à partir de la moyenne section jusqu'au CM2 par les enseignants de l'école.
Ces aides ont lieu après les cours par petits groupes afin de permettre les remédiations nécessaires en lecture, en langage, en français ou en mathématiques.
D'autres activités peuvent également être proposées ainsi que des stages de réussite organisés pendant les vacances scolaires.
Pour exemple : dans le cadre du dispositif des vacances apprenantes, l'été dernier deux groupes d'enfants ont réalisé des activités sportives, culturelles et d'apprentissages encadrées par deux enseignantes de l'école. Ensemble, ils ont réalisé un grand jeu de l'oie sportif.

Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire mis en place par l'ECSP implique l'école, la municipalité et

différentes associations. Le CLAS prend en charge un groupe de CM1/CM2, principalement les mercredis matin.

Le Conseil Municipal des Jeunes travaille à la mise en place de séances d'aide aux devoirs avec une équipe de bénévoles.

Dessin

L'ÉCOLE PRIMAIRE DU CENTRE

Le 11 octobre dernier, 193 parents étaient invités à élire leurs représentants, sur 112 votants 106 suffrages ont été exprimés et 7 sièges ont été pourvus. Ces parents élus, relais des autres parents auprès de l'école, peuvent être contactés à cette adresse : *parentsecolecornimont@laposte.net*

Composition de l'école

L'école du Centre a la particularité d'héberger 2 dispositifs : le dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans de la circonscription et le dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Ces 2 dispositifs accueillent des élèves d'autres communes.

Ce sont donc 122 élèves répartis dans 7 classes allant de la maternelle au CM2 auprès de 12 enseignantes dont plusieurs à temps non complet et 4 agents territoriaux des écoles maternelles, 6 accompagnants d'élèves en situation de handicap et 1 accompagnant en collectif.

3 postes sont proposés pour des volontaires en service civique avec des missions variées : intervention auprès des plus petits, aide en informatique, préparation du matériel, animation des récréations etc.

Vacances apprenantes

Projet d'école et sorties de l'année

Le projet d'école définit les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en prenant en compte les réalités et dispositions locales spécifiques à chaque école.

Il se décline en différents objectifs qui touchent à tous les domaines d'apprentissage.

Pour l'école du Centre, ce projet est axé sur le développement du langage, les connaissances en mathématiques, l'utilisation du numérique, l'ouverture culturelle avec un parcours citoyen et un parcours éducatif de santé. Il est proposé de nouveaux jeux de récréation et l'achat de matériel de sport.

Le sport : des séances sont prévues au gymnase, à la piscine de La Bresse et le ski de fond à Lispach si l'encadrement par les parents est assuré.

Le transport est pris en charge par la municipalité et les forfaits par la coopérative scolaire. Une participation de 1€/séance est demandée aux familles. Les parents ont la possibilité de louer un équipement auprès de l'école (chaussures, bâtons, skis) pour toute la saison en scolaire et extrascolaire dans la limite du stock disponible.

Les projets de classes, quelques thèmes à retenir :

- Représentation par la compagnie « Poil à gratter », appréciée par tous, offerte par l'association « Les Petits Counehets ».
- Un chanteur à l'école par le chanteur spinalien, Philippe ROUSSEL.
- Correspondance avec une classe de l'école de Le Syndicat
- Découverte d'un instrument de musique « le trombone », par l'École Intercommunale de Musique.
- Sortie à Darney au Centre d'Animation de la Préhistoire avec l'école des Champs à Nabord.
- Projet intitulé « Les marionnettes » avec spectacle et ateliers à Belfort. Création de marionnettes, de saynètes et de chansons. Interventions avec une plasticienne et un metteur en scène (comédien, chanteur, compositeur).
- Les élèves de la classe ULIS participent à tous les projets de leur classe de référence. D'autres projets vont enrichir leur programme comme les sciences participatives avec le Museum d'Histoires Naturelles (identification des espèces d'escargots présents dans le jardin), entretien du jardin pédagogique avec une classe de mer prévue en juin.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CHAMPS À NABORD

Tout comme à l'école du Centre, les élections ont permis de déterminer 4 représentants de parents d'élèves. 50 votants ont été comptabilisés sur 79 personnes inscrites. Les coordonnées sont accessibles auprès des enseignantes.

Composition de l'école

L'effectif pour cette rentrée 2024 est de 43 élèves dans l'école, répartis en 2 classes avec 2 enseignantes.

Projet d'école et sorties de l'année

Le projet d'école, créé pour la réussite de tous les élèves, s'articule autour de trois axes de travail :

- Vocabulaire et une pratique régulière du calcul mental
- Favoriser le respect et la coopération des élèves entre eux
- Axe complémentaire qui vise la participation à des ateliers de pratique artistique dans des disciplines variées et de privilégier les sorties dans des lieux culturels multiples

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC)

Sortie nature

- Continuer le cahier de « voyages » (littéraire, artistique, musical) initié dès le CP à l'école du Centre
- Poursuivre l'école du spectateur : cinéma, concert, théâtre
- Prévoir une sortie annuelle dans un lieu culturel
- Participer au Festival des Arts Mélangés organisé tous les 2 ans par la Communauté de Communes

Le parcours citoyen visant la construction d'un jugement moral et civique et l'acquisition d'un esprit critique et une culture de l'engagement :

- Engager une réflexion autour des transports (comportement, sécurité, respect...)
- Mise en place d'ateliers philosophiques
- Organiser des débats argumentés autour de thèmes qui touchent le quotidien des enfants en lien avec la littérature
- Poursuivre la coopération entre les élèves en classe

Le parcours éducatif de santé visant la protection de la santé des élèves et la prévention :

- Notions d'hygiène, sensibiliser aux dangers des conduites à risques et aux premiers secours en collaboration avec l'infirmière scolaire
- Opération « un fruit à la récré » en lien avec le travail sur l'équilibre alimentaire
- Multiplier les déplacements à pied lors des sorties proches, afin de prévenir les problèmes liés à la sédentarité

Quelques projets de classes :

Participation à des spectacles ou des sorties (certaines sont communes avec l'école du Centre) :

- Animation proposée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Hautes Vosges intitulée « Bruits de couloirs » avec pour but de sensibiliser les enfants à l'impact du bâti et des

activités humaines sur l'environnement

- Sortie à la journée prévue sur les Crêtes sur le thème des grands prédateurs sous la forme d'une enquête donnée à partir d'un article de journal authentique autour d'une bête sévissant dans la région…
- Le projet « Un orchestre à l'école » est reconduit pour la 2ème année en partenariat avec l'École de Musique de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Une restitution du projet est prévue en fin d'année en présence des parents d'élèves de l'école.
- Élevage de phasmes feuilles en classe avec l'observation du développement et du cycle de vie de ces insectes en cours de sciences. La responsabilité du soin des animaux sera confiée aux élèves volontaires qui se chargeront de leur apport en nourriture et du nettoyage de leur vivarium.
- Visite au Centre d'Animation de la Préhistoire de Darney en compagnie d'une classe du Centre.
- Visite à Belfort dans le cadre du projet « Théâtre de marionnettes et création de saynètes ».
- Partenariat avec la Souris Verte et avec Toc-Toc compagnie. Les enfants bénéficieront de l'intervention d'artistes. Une restitution est prévue en fin d'année scolaire. Projet rendu possible grâce à la participation de la commune, de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, du Conseil Départemental et du Rectorat dans le cadre du CTEAC (Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel).

Une classe s'est inscrite à une enquête recensant les besoins pour la mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo. Des interventions seront proposées aux classes dont la candidature serait reçue avec le partenariat de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Roger NICAISE

Le service péri et extrascolaire

A la base de loisirs et à l'aquafly

LE PÉRISCOLAIRE :

La rentrée 2024/2025 s'est passée dans de bonnes conditions, malgré une légère baisse des inscriptions. A la garderie, nous constatons le maintien des effectifs les matins et les soirs avec une fréquentation un peu moindre pour la restauration scolaire.

Le thème des mercredis pour l'année est intitulé « Au fil des saisons » avec des ateliers créatifs et culinaires, des sorties…

Pour clôturer les activités de septembre/octobre, une sortie a été organisée à « Complicité Animale » à Ventron, au programme promenade avec les poneys et approche des animaux de la ferme (lapins, moutons, oies, dindons etc…).

En novembre/décembre, le thème de « L'hiver » a vu la mise en place dans la cour de l'ALSH, d'un sapin décoré par les enfants. Cette animation a été suivie d'un goûter et d'un chocolat chaud.

Une animation « Kamishibaï » a été proposée à la médiathèque de Cornimont.

Une sortie est prévue au cinéma de La Bresse avec les enfants fréquentant les structures des communes voisines.

Trombinoscope de l'équipe d'animateurs été 2024

L'ALSH :

Durant l'été 2024, l'accueil de loisirs a connu une très grosse fréquentation avec l'ouverture de deux sites : aux Grands Meix (pour les 3/7ans) et à Xoulces (pour les 8/13 ans) avec un programme adapté à chaque âge.

- Un mini camp au gîte des Récès pour les jeunes adolescents
- Une nuitée au centre de loisirs pour les plus jeunes
- Une journée olympiade inter-centre avec La Bresse et Ventron
- La kermesse pour tous avec accueil des familles

Parmi les nombreuses sorties proposées :

- Bol d'Air et Bois des Lutins
- Le Fort aux Énigmes
- Aquafly au lac de Saulxures
- Les parcs de Fraispertuis et Pokeyland

Aux dernières vacances de la Toussaint, « Même pas peur » était le thème avec des sorties en Alsace aux parcs du Petit Prince et de Cigoland, Halloween fêté avec l'ECSP, un grand jeu nommé « Mystère au Manoir » etc…

Nous souhaitons remercier toute l'équipe d'animateurs(trices) qui grâce à leurs idées, leur dynamisme et leurs compétences permettent aux jeunes de passer ensemble d'agréables moments.

Merci à tous nos partenaires, la CAF des Vosges, la MSA, l'ECSP, la municipalité sans qui toutes ces journées ne pourraient avoir lieu.

Isabelle MOUGIN
Marie-Josée FRANÇOIS

TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES ET ALSH AU 08 JUILLET 2024

TARIFS GARDERIE

		Garderie
Tarif horaire	Coefficient < 750	1.20 €
	Coefficient > 750	1.40 €

TARIFS MERCREDIS RÉCRÉATIFS

		Garderie
Forfait 2h00 *(matin ou après-midi)*	Coefficient < 750	3.50 €
	Coefficient > 750	3.50 €

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

		Repas	Garderie Associée	TOTAL
Tarif normal	Coefficient < 750	3.80 €	1.20 €	5.00 €
	Coefficient > 750	3.80 €	1.40 €	5.20 €
Tarif exceptionnel	Coefficient < 750	4.40 €	1.20 €	5.60 €
	Coefficient > 750	4.40 €	1.40 €	5.80 €

TARIFS ALSH (MERCREDIS ET VACANCES)

	Tarif Coef <750€	Tarif Coef >750€	FORFAIT 5 Jours Coef<750€	FORFAIT 5 Jours Coef>750€
½ Journée sans repas	6.90 €	8.25 €	31.60 €	38.00 €
Journée sans repas	12.45 €	15.20 €	57.75 €	69.50 €
½ Journée + repas	16.60 €	18.70 €	80.10 €	90.50 €
Journée + repas	21.70 €	24.15 €	101.20 €	113.60 €
Nuitée 18h30-7h avec dîner et petit déjeuner	11.60 €	13.70 €		

Lors des sorties sur une journée continue nécessitant un repas tiré du sac, un montant de 6.30€ sera déduit. La « nuitée » (18h30-7h) n'est pas facturée pour les forfaits 5 journées.

Le Conseil Municipal des Jeunes

MISE EN PLACE D'UNE AIDE AUX DEVOIRS

Après une année de réflexion, de rencontre avec les différents partenaires et bénévoles, le projet a débuté après les vacances de la Toussaint.

Les groupes se retrouvent régulièrement dans des lieux « neutres », comme la salle au-dessus de l'office du tourisme et la salle paroissiale située rue Charlemagne, cela afin que les enfants se sentent hors du milieu scolaire. Deux bénévoles assurent également des cours en individuel et à domicile.

A l'heure actuelle, 4 adultes et 3 étudiantes donnent de leur temps pour accompagner les enfants dans le besoin. Un grand merci pour leur implication !!!

Si vous souhaitez participer à cette initiative, vous pouvez contacter la mairie pour de plus amples renseignements.

Autres événements :

Comme chaque année, nous avons rencontré les résidents de l'EPHAD de Cornimont pour un après-midi « goûter ». Lors de cette animation intergénérationnelle, nous avons confectionné des muffins au chocolat qui ont été dégustés autour d'un verre de jus de fruits.

Atelier cuisine à l'EHPAD

En juin 2025, notre conseil des jeunes a le projet de participer à la Semaine du Paysage en collaboration avec la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Au cours de cette année, nos jeunes conseillers vont encore être sollicités puisqu'ils ont bien d'autres idées à nous soumettre.

Jimmy SCHMITTER

ECSP

RETOUR SUR…

Depuis le précédent article, de l'eau a coulé sous la passerelle permettant d'accéder à l'ECSP…

Quelques rendez-vous qui ont marqué la fin de la saison de nos activités régulières

- Le week-end des 15 et 16 juin, les élèves des différents groupes de danse menés par Anna ont proposé un gala de grande qualité ! Il y avait de l'émotion dans la salle Jacques Villeret, qui avait fait le plein pour les deux représentations. Bravo à Anna, aux danseurs et danseuses et à toutes les personnes qui ont permis la bonne tenue de ce gala.
- Le dimanche 23 juin, l'émotion était aussi bien présente dans la grande salle de l'ECSP pour la représentation du spectacle « Chanter les Femmes ». Le spectacle a une suite, car la troupe continue de se réunir régulièrement les samedis et en prépare un nouveau pour 2025, en gardant la pratique en amateur et une posture féministe comme axes de travail.
- Le samedi 8 juin 2024 a vu la tenue de notre assemblée générale en présence de nombreux élus, partenaires et adhérents de l'ECSP. Une AG ponctuée par différents intermèdes de jeunes ados qui avaient proposé leurs services à l'entreprise (fictive) AssGen 88 : de la panne de micro (fictive, puis réelle !), aux interludes improvisés balai à la main, cette assemblée générale ne ressemblait vraiment pas à toutes les précédentes !

Danse en ligne - Fête des Kneffles 2024

SEPTEMBRE 2024 : LA 19ÈME RENTRÉE DE L'ECSP, L'ANNÉE DES 20 ANS !

Vous avez pu dès la rentrée retrouver votre centre social avec quelques changements de bureau et d'activités (le Café devient Comedor de Babel, le cirque fait son entrée dans le programme…). A quelques mois de cette rentrée, nous pouvons déjà faire un premier bilan :

- Nous devons déplorer l'abandon des ateliers d'arts plastiques avec Camille, et de naturopathie avec Sylvie, faute de participant(e)s. Ces activités reviendront peut-être sous d'autres formes, de stages par exemple. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !
- L'activité pilates et la danse en ligne ont ouvert un nouveau créneau, afin de pouvoir proposer des places à de nouvelles personnes, souvent débutant(e)s dans l'activité concernée. La poterie, la gym, le qi gong, le yoga et la guitare … il y en a pour tous les goûts, merci à vous pour votre fidélité et merci à l'équipe d'animation pour son professionnalisme et ses sourires !
- Les activités enfants et ados (poterie, guitare et danse) font autant le plein que les activités adultes : de quoi rendre bien vivant votre centre social, comme vous l'aimez !

Atelier Familles Halloween

ACTUS CÔTÉ FAMILLES/PARENTALITÉ

Côté familles et parentalité, la rentrée a sonné la reprise des activités :

Journée des Familles

- Le lieu d'accueil parents-enfants « Lape'tite escapade » porté par la Communauté de Communes des Hautes Vosges a dorénavant lieu tous les vendredis après-midi, et la référente familles y participe en tant qu'accueillante deux fois par mois. Accueil libre, anonyme et gratuit, le vendredi de 13h30 à 16h30.
- Le CLAS, dispositif d'accompagnement à la scolarité, réunit tous les mercredis matin 10 jeunes scolaires en CM1 et CM2 sur Cornimont. L'occasion de faire leurs devoirs en étant accompagnés par des bénévoles, et aussi de monter ensemble des projets, de découvrir des nouvelles choses… Au programme de cette fin d'année : visite de la mairie et rencontre avec Mme le Maire !
- Les loisirs en familles permettent à tous et toutes, de profiter d'une activité ou d'une sortie organisée par Salomé la référente familles, afin de vivre un beau moment partagé et de travailler ensemble sur d'éventuelles problématiques éducatives. Organisés pendant les vacances et deux mercredis après-midi par mois.
- Le café-rencontre propose, à l'initiative des parents qui l'ont fréquenté dès le début, un temps pour rencontrer d'autres personnes, recréer du lien social et pourquoi pas mener des projets ensemble ! Tous les jeudis matin, de 9h30 à 11h30.
- La traditionnelle sortie familiale de fin d'année, la 4ème de cette année 2024, a conduit deux bus remplis pour découvrir le marché de Noël et le village de St Nicolas de Nancy, le 15 décembre.

Cette tribune est aussi l'occasion d'un bilan un peu étoffé sur la Journée des Familles le 16 novembre dernier, qui a connu une édition particulièrement importante ! En effet, ce ne sont pas moins de 20 partenaires (il n'y en a jamais eu autant) qui, associés au centre social, ont

proposé des stands variés et très appréciés, tout au long de la journée : des jeux, des livres, du scrapbooking et du petit bricolage, du tricot, des échanges autour de la parentalité ou encore des parcours de psychomotricité. Le conseil et l'accompagnement étaient aussi bien représentés, avec la présence de travailleurs sociaux de la MSVS, des services PMI ou de l'aide sociale à l'enfance. Les ados n'ont pas été oubliés ! On mentionne la présence de l'artiste Cayu, de belles fresques autour des représentations de la famille pour chacun(e)... Les familles ont pu aussi assister à un spectacle « Écrans, je vous haime ! » proposé par la troupe Esprits de Familles et abordant le thème de la place des écrans au sein des familles.

A noter : un très bel investissement d'une vingtaine de bénévoles du centre social, merci à eux ! Bénévolat intergénérationnel, avec des ados très présents, parfois leur famille ou les membres de leur fratrie et les bénévoles du CA du centre social. Merci à la CAF des Vosges et au Conseil Départemental pour leur soutien et leur implication et pour le cadre général des Semaines de la Parentalité !

DU CÔTÉ DU SECTEUR JEUNESSE....

Retour sur la période estivale pour se réchauffer

Chantier jeunes

Soirée mousse le 29 juin jusqu'à minuit ! 12 ados de l'ECSP, 2 mini bus, 2 accompagnatrices (merci au Collège Hubert CURIEN), de la mousse, un DJ et 350 ados sur le site de Thaon les Vosges ! Ambiance au top. Edition 2025 à suivre …

Séjour d'une semaine en juillet du côté d'Evian les Bains avec 7 adolescentes de 13 à 17 ans (merci encore à la Maison Familiale de Saulxures pour le prêt du super mini bus !) sur une thématique de non mixité choisie et réflexion sur la place de la femme dans la société. Activités ludiques et sportives mais pas que… : initiation au krav maga (self défense), atelier au CIDIFF sur les violences faites aux femmes…

Projet suivi d'un week-end filles en folie à la Toussaint : espace bien-être à Munster. Marche rose à Gérardmer.

Et…on enchaîne, toujours en juillet, sur le Chantier Jeunes avec nos partenaires de confiance (Réserve Naturelle, Clubs Vosgiens) pour une semaine avec alternance de petits chantiers et activités. Les ados vous invitent d'ailleurs à aller découvrir la tourbière de Pourri-Faing où la passerelle en bois a été sécurisée par leurs soins.

La rentrée 2024

Septembre 2024 a vu le démarrage d'un nouveau créneau hebdomadaire scrapbooking ados (période de 10 ateliers). Carton plein, atelier complet ! 8 ados motivées et inventives y participent. A ce sujet, des places dispos pour la nouvelle période janvier-mars 2025 (10 ateliers toujours) avec une soirée folle et gourmande Scrap'Miam pour clôturer chacune période.

La création avec les jeunes de notre compte Instagram avec Nina, Charlotte, Annelize, merci les filles ! Si vous voulez nous suivre : Centre_Social_Cornimont

Vacances de la Toussaint 2024

Divers projets menés durant ces vacances : des après-midis break dance et graff en partenariat avec une association de Remiremont, un après-midi « dépassement de soi » avec la Maison des Ados et des Jeunes Adultes (MDAJA), atelier autour du théâtre, Halloween…

Perspectives 2025

- Edition 2025 de l'opération Agrumes, action de co-financement menée par les ados pour remplir la tirelire « projet Jeunesse »
- Un essai de soirée mensuelle à thèmes pour un public pré-ado/ado
- Un projet théâtre/vidéo (stage prévu en avril 2025), encore des places dispos !

Et …cette volonté d'accompagner les jeunes dans leurs envies et idées qui participent à l'acquisition de leur autonomie.

ET SUR LE CHAMP DE LA MOBILITÉ ?

La relance de la commission mobilité en 2023 a prouvé qu'il s'agissait d'un axe important de notre nouveau projet social. Et cela se concrétise déjà de plusieurs manières :

- Un atelier mensuel proposé par la Mission Locale de Remiremont d'accompagnement au code la route + simulateur de conduite (les 1ers lundis du mois à l'ECSP)
- Depuis avril, un atelier mensuel par Mobilibre d'aide au Code de la Route pour les bénéficiaires du RSA de + de 26 ans (2ème et 4ème lundi de chaque mois à l'ECSP)
- La participation au dispositif Car88 permettant de mettre en lien un senior propriétaire d'un véhicule mais n'étant plus en capacité de le conduire et un(e) chauffeur(euse)

QUELQUES NOTES SUR LES PERSPECTIVES 2025

- L'aspect culturel du centre social n'est pas mis de côté : la galerie est toujours remplie d'expositions diverses, riches et nous recevons régulièrement des demandes d'expos, de spectacles, de concerts… Nous vous préparons de belles surprises de ce côté-là pour le printemps 2025 et les 20 ans de l'ECSP !
- Et le centre social vit aussi au rythme de l'engagement de ses forces bénévoles : à noter la « commission 20 ans », qui depuis le printemps dernier, organise, réfléchit, prépare de très belles fêtes pour 2025 ! Merci à celles et ceux, assistés d'animateurs et d'animatrices engagés à nos côtés, pour tout ce travail préparatoire souvent invisibilisé. Au programme : un rdv culturel par mois entre janvier et juin, une expo spéciale 20 ans en avril, **et deux gros week-ends (les 4/5 avril et les 17/18 mai).** A noter dans vos agendas.
- Un nouveau visage vous accueillera dès le mois de janvier, Ariane s'en allant vers d'autres horizons professionnels. Un très grand MERCI à elle pour ses trois années passées à l'ECSP.
- Le printemps se clôturera en juin par le traditionnel gala de danse et l'assemblée générale, mais nous aurons le temps de vous en reparler d'ici là !

RAPPEL - Pour joindre l'équipe :

- **Laurent :** 03 29 25 42 83 et *espaceculturelsocialdelapranziere@wanadoo.fr*
- **Accueil :** 07 65 89 63 24 et *contact@ecsp-cornimont.org*
- **Salomé, référente familles :** 06 26 91 00 94 et *familles@ecsp-cornimont.org*
- **Nathalie, Coordinatrice jeunesse et référente mobilité :** 06 18 47 58 60 et *nathaliem@ecsp-cornimont.org*

Le gymnase

Le gymnase est utilisé tous les jours et les week-ends par les écoles primaires, le collège et diverses associations sportives.

Une réunion est programmée chaque année entre les élus, les services techniques et administratifs de la commune et les associations utilisatrices, afin d'en harmoniser au mieux les créneaux horaires et les plannings.

Le règlement intérieur a été remis à jour pour répondre aux nouvelles pratiques sportives et pour que le matériel puisse perdurer dans le temps.

La municipalité essaie dans la mesure du possible de répondre aux demandes et d'être à l'écoute des différentes associations pour leur permettre de s'épanouir et d'avancer dans leurs projets.

Jimmy SCHMITTER

Forum des associations

L'aïkido en démonstration

Le 7 septembre dernier, nous avons organisé le Forum des Associations et une vingtaine d'entre elles ont répondu présentes. Deux lieux avaient été choisis : la salle des fêtes et l'ECSP.

Des démonstrations par le FCHM (club de foot) et le BMX sur leurs terrains respectifs et devant l'ECSP pour l'Aïkido et le badminton (Les Emplumés) ont agrémenté la journée.

Toutes les associations présentes ont été satisfaites par ce forum avec des inscriptions à la marge.

Bien entendu d'année en année, nous apporterons des améliorations (comme par exemple : regroupement de tous les participants au centre de polyactivité).

D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous le 6 septembre 2025 pour une nouvelle édition et vous remercions d'avance pour votre participation.

Jimmy SCHMITTER

Radio Résonance FM

L'année 2024 se termine avec un budget équilibré pour notre association, mais avec en toile de fond une situation politique tendue en cette période de restriction budgétaire. En septembre, le projet de loi des Finances publiques proposait une baisse de 30 % des dotations accordées chaque année aux radios associatives par le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER). La mobilisation des élus et des radios partout en France a porté ses fruits puisque ce fonds devrait être maintenu, voire être légèrement augmenté. Résonance FM aborde donc 2025 avec soulagement, même s'il nous faut rester vigilants. Tant que le budget de l'État n'est pas voté rien n'est acquis, et ce projet pourrait ressurgir plus tard !

Assemblée générale de RÉSONANCE FM

L'activité de la radio a été très satisfaisante, avec une actualité particulièrement riche en 2024, portée par les trois salariés et les bénévoles dont l'ambition est de toujours diffuser des émissions centrées sur la vie de

notre territoire et au plus près des habitants de notre vallée. Fin 2023, les salariés ont reçu une formation technique et audiovisuelle spécifique pour améliorer les contenus des programmes, une seconde session était prévue en novembre. En 2025, nous allons accentuer notre visibilité sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et Instagram, afin de mieux promouvoir la diversité et la richesse de nos émissions. À ce sujet, si vous avez une passion, n'hésitez pas à venir la partager à l'antenne et mettre ainsi en valeur la radio ! Nous serons toujours à votre écoute.

Le 20 juillet 2024, les membres du conseil d'administration ont approuvé le nouveau bureau et ma nomination à la présidence, succédant ainsi à Érik GRANDEMANGE. Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont accordée, plus particulièrement Érik qui va continuer à m'accompagner en tant que vice-président, ainsi que les membres du bureau et les bénévoles. Je suis consciente de tout le travail accompli et de l'ampleur de la tâche qui m'attend pour maintenir les acquis et travailler à l'avenir de la station.

En mai 2025, Résonance FM célèbrera son quarantième anniversaire. Une plaquette de la radio a été éditée en 2024 pour annoncer l'événement et une semaine de festivités est prévue au printemps prochain (rétrospective, émissions spéciales, opération portes ouvertes, livre-souvenirs). Tous les bénévoles, les salariés et le bureau seront mobilisés pour l'occasion. Nous y reviendrons.

Enfin, depuis la fin de l'année, nos émetteurs de Cornimont et de Saulxures-sur-Moselotte hébergent de nouvelles radios dont les loyers permettent de financer en partie de nouveaux équipements sur le site de Cornimont et de moderniser celui de Saulxures-sur-Moselotte par des aménagements extérieurs. Notre radio poursuit ainsi sa politique de diversification de ses ressources financières afin de mieux appréhender l'avenir et moins dépendre des orientations financières de l'État.

Au nom du conseil d'administration, des salariés et des animateurs bénévoles, je remercie nos partenaires institutionnels et économiques, nos donateurs et nos auditeurs pour leur fidélité et vous souhaite une belle année 2025 !

Geneviève PERRIN
Présidente du CA de Résonance FM

Croix-Rouge Française

ANTENNE LA MOSELOTTE

L'Antenne dépend de la Délégation Départementale d'Épinal.
Le rôle de la Croix-Rouge est de venir en aide aux personnes en difficulté au niveau international, national ou local.

La Vestiboutique de Saulxures sur Moselotte

Ouverte à tous le vendredi et le samedi de 9h30 à 11h30
Vente de vêtements de seconde main dont les bénéfices servent en partie à financer nos actions sociales.
Vous pouvez nous apporter des vêtements propres et en bon état. Nous prenons aussi du linge de maison. Venez aussi pour acheter car c'est un petit magasin où vous pourrez trouver votre bonheur !

Vestiaire de la Croix-Rouge à Cornimont

Situé derrière la Mairie, il est ouvert 2 fois par mois grâce à 3 bénévoles qui tiennent des permanences.

Les horaires : 14h30 à 16h00 le 1er et le 3ème vendredi du mois.

Les actions de la Croix Rouge :

- Bons de carburant ou de gaz, aide au paiement de factures ceci en concertation avec les services sociaux et le resto du cœur ainsi que les mairies.
- Possibilité d'aides aux vacances pour des enfants de familles en difficulté *(sollicitées par les assistantes sociales)*

Les dépenses sont couvertes par les revenus de la Vestiboutique et par les dons annuels de particuliers que nous remercions vivement.
N'oublions pas que la Croix-Rouge est présente partout où il y a des catastrophes des guerres et que par votre participation locale, vous contribuez à l'aide internationale.

Antenne Croix-Rouge La Moselotte
503 rue Jules Ferry Saulxures/Moselotte - *Permanence le samedi matin*
Tel : 03 55 22 00 31 (samedi de 9h30 à 11h30) si urgence : 06 75 82 08 51

Communiqué Conseil de Développement du Pays

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLÉES !

Le Conseil de Développement Local est une instance citoyenne œuvrant aux côtés des élus du Pays de Remiremont et de ses vallées, territoire de 32 communes regroupant les trois communautés de la Porte des Vosges Méridionales, des Hautes Vosges et des Ballons des Hautes Vosges, du secteur intercommunal de Remiremont aux vallées de la Moselle et de la Moselotte.

Composé de personnes bénévoles et volontaires, d'origines et d'expériences très diverses, le Conseil de Développement Local apporte ainsi, sur le Pays, son concours à l'élaboration du projet de territoire et des politiques publiques dans de nombreux domaines, à l'image de l'environnement, l'aménagement du territoire, la transition écologique, le développement économique, les services, la mobilité, la santé…etc.

Fonctionnement

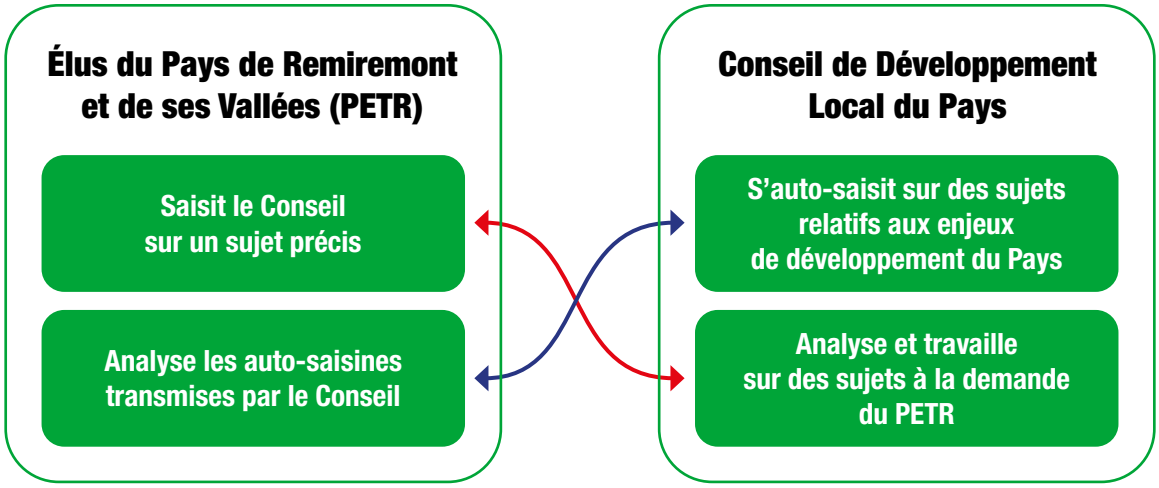

Travaux actuels

- **Agriculture et alimentation :** proposition de mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur le territoire, réflexions sur le maraîchage, le jardinage, la sécurité sociale de l'alimentation ;
- **Services à la population :** réflexions sur l'intelligence artificielle, collaboration avec d'autres commission sur le handicap et la mobilité, la promotion des services disponibles à la population ;
- **Mobilité et déplacement :** proposition de mise en place d'un schéma d'aires de mobilité, réflexion transversale avec d'autres commissions sur le thème « mobilité et handicap » ;
- **Santé publique et accès aux soins :** participation au Village du Bien Vieillir, réflexions sur l'habitat inclusif, la création d'un centre de santé pluridisciplinaire, la prévention et les forums d'éducation à la santé ;
- **Attractivité au service du développement économique :** réflexions sur le projet d'une pépinière d'entreprises, création d'un document « Mémo des entreprises ».

N'hésitez pas à vous engager dans cette démarche faisant la part belle à l'attractivité et à la qualité de vie dans nos communes et nos vallées.

Contact :
M. Dominique DUC – Président du Conseil de Développement Local
cdl@paysderemiremont.fr

Horaires déchèteries CCHV

LA BRESSE

Déchèterie de Niachamp
Route de Niachamp
06 70 50 42 78

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ au 01/03	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	—	14:00 18:00	—	14:00 18:00	14:00 18:00
HIVER au 01/11	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	—	14:00 17:00	—	14:00 17:00	14:00 17:00

SAULXURES/MOSELOTTE

Déchèterie de Blanfin
Route de Malpré
06 70 09 92 23

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ au 01/03	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	—	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00
HIVER au 01/11	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	—	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00

LE SYNDICAT

Déchèterie de la Prêle
Route de Gérardmer
03 29 62 28 87

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ÉTÉ au 01/03	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00
HIVER au 01/11	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00

Les 3 déchèteries sont accessibles à tous les résidents de la CCHV.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

POUR UNE BONNE EXPÉRIENCE EN DÉCHÈTERIE

En VOITURE
- Rouler au pas.
- Couper son moteur à l'arrêt.
- Pas de marche arrière.

Être ATTENTIF
- Veillez sur vos enfants.
- Présentez-vous au moins 15 mn avant la fermeture de la déchèterie.
- Le gardien ne doit pas décharger votre véhicule. Il est là pour vous guider, écoutez-le et respectez-le.

Les INTERDITS
- Fumer
- Récupérer des objets ou des matériaux.
- Présence d'animaux

La navette de la CCHV

NOUVEAU !
la Navette
EST DÉSORMAIS EN SERVICE DANS LES 14 COMMUNES DE LA CCHV
1€ / trajet / personne

INFOS & PRISES DE RENDEZ-VOUS
06 76 72 57 22

Basse[s] / Rupt
Cleurie
Cornimont
Gerbamont
La Bresse
La Forge
Le Syndicat
Rochesson
Sapois
Saulxures / M[tte]
Tendon
Thiéfosse
Vagney
Ventron

JOUR	DÉPART		DESTINATION
LUNDI MATIN	**Vagney**	◄ ►	**Vagney** Marché, magasin alimentaire
LUNDI APRÈS-MIDI	**Rochesson Sapois**	◄ ►	**Vagney** Magasin alimentaire Pharmacie, médecin...
MARDI MATIN	**Basse[s] / Rupt Gerbamont**	◄ ►	**Vagney** Marché, magasin alimentaire Pharmacie, médecin...
MARDI APRÈS-MIDI	**Ventron Cornimont**	◄ ►	**Cornimont** Magasin alimentaire Pharmacie, médecin...
MERCREDI MATIN	**Saulxures/M. Thiéfosse**	◄ ►	**Saulxures/M.** Marché
MERCREDI APRÈS-MIDI	**La Bresse**	◄ ►	**La Bresse** Magasin alimentaire Pharmacie, médecin...
JEUDI MATIN	**Ventron Cornimont**	◄ ►	**Cornimont** Marché
JEUDI APRÈS-MIDI	**Thiéfosse Nol (Le Synd.)**	◄ ►	**Vagney** Magasin alimentaire Pharmacie, médecin...
VENDREDI MATIN	**Vagney**	◄ ►	**Vagney** Magasin alimentaire Pharmacie, médecin...
VENDREDI APRÈS-MIDI	**Le Syndicat, Tendon, La Forge, Cleurie**	◄ ►	**Vagney** Magasin alimentaire Pharmacie, médecin... Médiathèque

Mobilibre On bouge Ensemble

TRAJETS **Restos du cœur** (1€ A/R par adulte) et **Lieu Accueil Parents Enfants** (gratuit)
Réservez votre transport au 06 41 23 07 36
du lundi au vendredi, de 9[h] à 16[h], ou par SMS

France Services

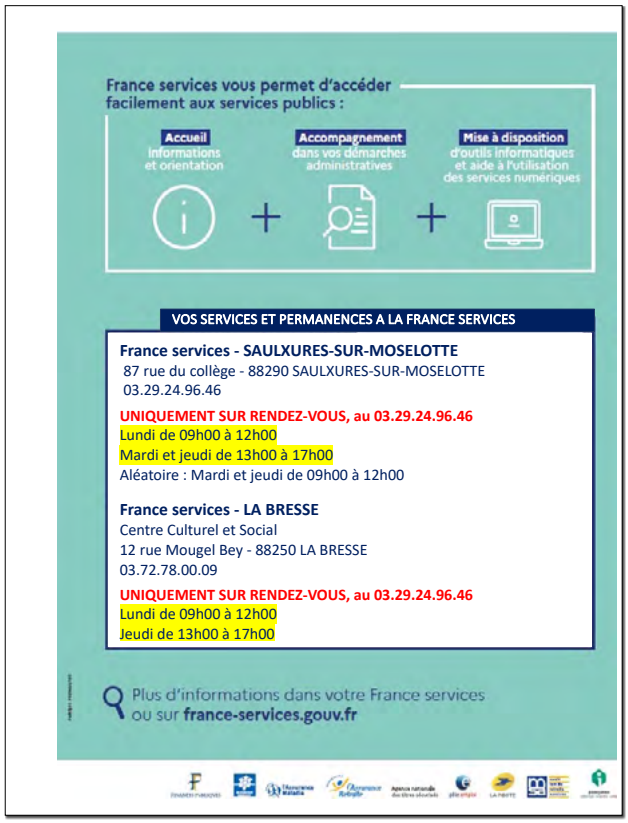

Xoulces vivra !

DERNIER OUVRAGE DE MAURICE CLAUDEL

Frappée par la crise textile, l'entreprise Nicolas CAIMANT implantée dans la vallée de Xoulces, s'est reconvertie en enduction plastique au début des années 1960 avec un succès réel qui s'est malheureusement heurté à la crise du pétrole en 1974, entraînant son déclin, puis sa liquidation le 7 janvier 1978. Déjà engagés depuis plusieurs années dans la défense de leurs emplois, les salariés vont alors mener un combat collectif et surtout original pour la création de nouveaux emplois sur le site de l'usine et par la création d'une zone d'activités dans la vallée de Xoulces.

C'est cette histoire ouvrière portée par des travailleurs courageux qui vont se révéler des talents de négociateurs et d'animateurs, alors que rien ne les avait préparés à un tel engagement, que M. CLAUDEL propose dans cet ouvrage.

46 ans plus tard, avec beaucoup de recul, il esquisse un bilan de cette aventure humaine avec en annexe le développement de 2 dossiers qui ont conditionné ce résultat et qui surprendront les lecteurs. Avec des illustrations d'époque et des anecdotes nombreuses, « Xoulces vivra » a pour ambition de rendre hommage à ces travailleurs qui ont écrit une partie de l'histoire de leur vallée.

Une assemblée générale extraordinaire pour « boucler la boucle »

A la suite de la parution du livre, de nombreux contacts se sont renoués et les acteurs de cette aventure encore valides et disponibles ont été invités à se retrouver pour un moment convivial de partage et de souvenirs.

En présence de Marie-Jo CLÉMENT, qui faisait partie des employés de l'entreprise Nicolas CAIMANT à sa liquidation, une assemblée générale s'est ensuite tenue pour constater que « l'association pour la défense des intérêts des chômeurs de Xoulces », qui avait porté l'action des chômeurs à l'époque, était toujours administrativement active, et procéder à sa dissolution : Une façon de « boucler la boucle » de l'histoire.

Les échanges se sont ensuite poursuivis autour d'un repas partagé dans une ferme auberge voisine.

Stationnement en période hivernale

En période de saison hivernale, il est rappelé que le stationnement le long des voies communales, en dehors des zones de stationnement autorisé, est interdit, afin de faciliter le passage des engins de déneigement.

En cas de non-respect de ces règles, les propriétaires de véhicules ne pourront engager la responsabilité de la commune, en cas d'accrochage. Il est rappelé également qu'il est de la responsabilité de chacun de déneiger les trottoirs devant son habitation.

La police municipale

Économie

Hommage à Georges MOUGEL

Sur les hauteurs de la Gesse où il a toujours vécu, Georges a mené une vie proche de la nature et de sa famille. Sa vie d'ouvrier textile s'est déroulée au sein des établissements HGP de Cornimont où il était connu pour ses engagements syndicaux.
Il a effectué 2 mandats municipaux principalement chargé de suivre les permis de bois. Toujours préoccupé par les questions environnementales et passionné des abeilles, il s'occupait de ses ruchers et il était notre correspondant local au sein des instances départementales.
Nous garderons en mémoire son sourire, sa gentillesse et sa simplicité.
Au revoir et merci Georges !

État civil

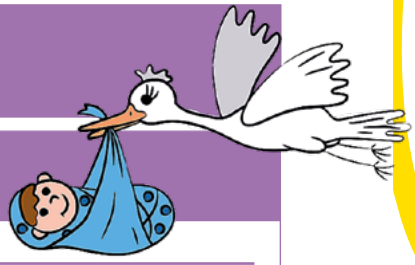

NAISSANCES

2024

Le 20 juin 2024	à Épinal,	est née **Pauline**	De Rémi CHAMPION et de Tifany ESPINOUSE
Le 29 juillet 2024	à Remiremont,	est née **Cléophée**	De Pierre GRANDEMANGE et de Théa HOLVECK
Le 6 octobre 2024	à Remiremont,	est née **Louise**	De Dylan DUCRET et de Manon THOMAS

MARIAGES

2024

Le 29 juin	Mariage de Emilien MOUGEL et Lisa COLLILIEUX
Le 20 juillet	Mariage de Florian GIROT et Aurélie DIDIER
Le 24 août	Mariage de Jean-Claude HAISMANN et Marie-Andrée PETITGENET
Le 31 août	Mariage de Jérôme DERIEPPE et Géraldine ROBIN

DÉCÈS

2024

Le 8 avril	à Remiremont,	**Béatrice TOUSSAINT née VALSETTI,**	95 ans
Le 21 avril	à Épinal,	**Pierre SLANINKA,**	67 ans
Le 1er mai	à Remiremont,	**Lucienne GROSDEMANGE née FRANÇOIS,**	85 ans
Le 7 mai	à Cornimont,	**Daniel DESCAMPS,**	82 ans
Le 11 mai	à Remiremont,	**Georges MOUGEL,**	72 ans
Le 15 mai	à Remiremont,	**Bernard MUNSCH,**	85 ans
Le 22 mai	à Cornimont,	**Marie Madeleine PETITGENET née GÉHIN,**	85 ans
Le 27 mai	à Épinal,	**Denise GROSJEAN née ARNOULD,**	83 ans
Le 16 juin	à Remiremont,	**Michel PERRIN,**	91 ans
Le 20 juin	à Remiremont,	**Yvan GROSJEAN,**	67 ans
Le 28 juin	à Remiremont,	**Claude VALDENAIRE,**	91 ans
Le 1er juillet	à Gérardmer,	**Joseph ABELLO,**	65 ans
Le 7 juillet	à Remiremont,	**Odile GÉHIN née HANS,**	76 ans
Le 11 juillet	à Cornimont,	**Christian BRUCKER,**	76 ans
Le 19 juillet	à Remiremont,	**Pierre TROMBINI,**	82 ans
Le 24 juillet	à Épinal,	**Hubert GROSJEAN,**	69 ans
Le 16 août	à Cornimont,	**Josette PERRIN née DIRRINGER,**	92 ans
Le 26 août	à Cornimont,	**Christophe GÈROME,**	58 ans
Le 31 août	à Remiremont,	**Manuel BEZERRA DA SILVA,**	82 ans
Le 31 août	à Cornimont,	**Laurent LÉGÉ,**	52 ans
Le 27 septembre	à Nancy,	**Dominique CLAUDEL,**	74 ans
Le 1er octobre	à Remiremont,	**Philippe CLAUDEL,**	69 ans
Le 8 octobre	à Cornimont,	**Madeleine SEVAGEN née CARITEY,**	93 ans
Le 8 octobre	à Gérardmer,	**Antoine RIBLET,**	70 ans
Le 11 octobre	à Gérardmer,	**Yves KNIBIEHLY,**	66 ans
Le 28 octobre	à Essey-lès-Nancy,	**Hadda BEN HADHOUM née DRIHMI,**	70 ans
Le 12 novembre	à Cornimont,	**Jean AMET,**	98 ans

80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION